

**Assemblée générale**

Distr. générale
7 janvier 2008
Français
Original : anglais

Soixante-deuxième session

Point 150 de l'ordre du jour

**Financement de la Mission des Nations Unies
pour la stabilisation d'Haïti****Rapport sur l'exécution du budget de la Mission
des Nations Unies pour la stabilisation d'Haïti
pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007****Rapport du Secrétaire général****Table des matières**

	<i>Page</i>
I. Introduction	4
II. Exécution du mandat	4
III. Exécution du budget	41
A. Ressources financières	41
B. Schéma des dépenses mensuelles	42
C. Autres recettes et ajustements	42
D. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome	43
E. Contributions non budgétisées	43
IV. Analyse des écarts	44
V. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre	49



Résumé

Le présent rapport rend compte de l'exécution du budget de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation d'Haïti (MINUSTAH) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007.

La corrélation entre les dépenses de cet exercice et l'objectif de la Mission est mise en évidence dans des tableaux axés sur les résultats et organisés par composante (développement démocratique et consolidation de l'autorité de l'État, sécurité, ordre public et renforcement de l'état de droit, droits de l'homme, coordination de l'aide humanitaire et des activités de développement et appui).

Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007.)

Catégorie	Montant alloué	Dépenses	Écarts	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	266 016,2	246 371,2	19 645,0	7,4
Personnel civil	98 697,0	94 542,4	4 154,6	4,2
Dépenses opérationnelles	124 493,9	143 106,5	(18 612,6)	(15,0)
Montant brut	489 207,1	484 020,1	5 187,0	1,1
Recettes provenant des contributions du personnel	9 398,7	9 313,5	85,2	0,9
Montant net	479 808,4	474 706,6	5 101,8	1,1
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	—	—	—	—
Total	489 207,1	484 020,1	5 187,0	1,1

Ressources humaines : occupation des postes

Catégorie	Postes approuvés	Postes effectivement pourvus (moyenne)	Taux de vacance (pourcentage) ^a
Contingents ^b	7 500	6 779	9,6
Police des Nations Unies ^b	897	732	18,4
Unités de police constituées ^c	1 000	999	0,1
Personnel recruté sur le plan international ^c	488	424	13,1
Personnel recruté sur le plan national ^c	1 041	724	30,4
Volontaires des Nations Unies ^c	189	177	6,3

Personnel temporaire^{c, d}

Personnel recruté sur le plan international	21	20	4,8
Personnel recruté sur le plan national	31	18	41,9

^a Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes prévus, mois par mois.

^b Effectif autorisé par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1608 (2005).

^c Effectif autorisé le plus élevé.

^d Postes financés au moyen de crédits ouverts au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre sont énoncées au chapitre V du présent rapport.

I. Introduction

1. Le budget de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation d'Haïti (MINUSTAH) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007 (voir A/60/728) s'établissait à un montant brut de 490 636 200 dollars (montant net : 481 222 600 dollars). Ce budget correspondait aux effectifs suivants : 7 500 membres des contingents, 1 897 membres de la police civile, dont 1 000 membres d'unités de police constituées, 510 membres du personnel recruté sur le plan international, 1 072 membres du personnel recruté sur le plan national et 189 Volontaires des Nations Unies, y compris le personnel affecté à des postes temporaires. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé, au paragraphe 80 de son rapport (A/60/869), que l'Assemblée générale ouvre un crédit d'un montant brut de 490 250 900 dollars pour l'exercice 2006/07.

2. Dans sa résolution 60/18 B, l'Assemblée générale a ouvert un crédit d'un montant brut de 489 207 100 dollars (montant net : 479 808 400 dollars) pour le fonctionnement de la Mission au titre de l'exercice 2006/07. Le montant total a été mis en recouvrement auprès des États Membres.

II. Exécution du mandat

3. Le mandat de la Mission a été établi par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1542 (2004) et prorogé par des résolutions ultérieures du Conseil. Le mandat de la Mission pour la période considérée est défini dans les résolutions 1702 (2006) et 1743 (2007) du Conseil.

4. Par sa résolution 1702 (2006), le Conseil de sécurité a décidé de porter les effectifs de la police civile de 1 897 à 1 951 officiers (soit une augmentation de 54 officiers), dont 1 000 unités de police constituées, d'autoriser le déploiement de 16 agents pénitentiaires et de ramener l'effectif militaire de 7 500 à 7 200 hommes (soit une diminution de 300 hommes).

5. La Mission a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui est de ramener la paix et la sécurité et de faire avancer le processus politique constitutionnel engagé en Haïti.

6. Dans le cadre de cet objectif général, la Mission a contribué à un certain nombre de réalisations au cours de l'exercice, en exécutant les principaux produits décrits dans les tableaux ci-après. Ceux-ci présentent les réalisations et les produits par composante (développement démocratique et consolidation de l'autorité de l'État, sécurité, ordre public et renforcement de l'état de droit, droits de l'homme, coordination de l'aide humanitaire et des activités de développement et appui).

7. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2006/07, effectuée sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus, et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

Composante 1 : développement démocratique et consolidation de l'autorité de l'État

Réalisation escomptée 1.1 : progrès sur la voie du dialogue national et de la réconciliation en Haïti

<i>Indicateurs de succès prévus</i>		<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
L'Assemblée du dialogue national adopte les 5 résolutions présentées par les tables rondes nationales, qui constitueront le « Pacte de vivre ensemble ».		L'Assemblée du dialogue national n'a pas été créée et aucune résolution n'a été adoptée car un Gouvernement de consensus pluripartite a remplacé le projet de dialogue national. Le Plan de gouvernance et de développement sur 25 ans a été élaboré en lieu et place du « Pacte de vivre ensemble ».
Les membres de l'Assemblée du dialogue national participent aux sessions plénières du dialogue national.		L'Assemblée du dialogue national n'a pas été créée et aucune résolution n'a été adoptée car un Gouvernement de consensus pluripartite a remplacé le projet de dialogue national. Le Plan de gouvernance et de développement sur 25 ans a été élaboré en lieu et place du « Pacte de vivre ensemble ».
<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Fourniture de conseils au Comité directeur/secrétariat technique du dialogue national, à l'appui du processus de dialogue national	Non	L'Assemblée du dialogue national n'a pas été créée et aucune résolution n'a été adoptée car un Gouvernement de consensus pluripartite a remplacé le projet de dialogue national. Le Plan de gouvernance et de développement sur 25 ans a été élaboré en lieu et place du « Pacte de vivre ensemble ».
Présidence des réunions bimestrielles du « groupe directeur », composé des hauts responsables de la MINUSTAH, de représentants des organisations régionales et sous-régionales et des institutions financières internationales ainsi que du corps diplomatique, sur l'efficacité des activités menées au niveau international pour répondre aux besoins d'Haïti	12	Réunions, dont 6 réunions bimensuelles avec le groupe directeur et 6 autres réunions en fonction des besoins
Réunions hebdomadaires avec des responsables gouvernementaux, des représentants des groupes politiques et des organisations de la société civile pour faciliter un processus multipartite visant à consolider l'accord sur la transition démocratique et à promouvoir un dialogue national, en vue d'arriver à une interprétation commune des principes de base de gouvernance et à une vision commune de l'avenir du pays	Oui	Des réunions hebdomadaires ont été tenues avec le Premier Ministre, les conseillers du Président, le Ministre de la justice, le Secrétaire d'État à la sécurité publique et le Directeur général de la Police nationale haïtienne; des réunions mensuelles ont eu lieu avec les autres principaux ministres (intérieur, planification, affaires étrangères); réunions et discussions hebdomadaires avec les principaux partis politiques (Lespwa, Organisation du peuple en lutte, Fusion, Alyans, Fanmi Lavalas, Union); et réunions occasionnelles avec les organisations de la société civile.

4 rapports du Secrétaire général au Conseil de sécurité sur Haïti	2	Rapports
		Chiffre inférieur aux prévisions en raison du passage à un cycle semi-annuel de présentation des rapports en application de la résolution 1743 (2007) du Conseil de sécurité
Campagne multimédia visant à promouvoir le processus politique, le dialogue national et la réconciliation, ainsi que la participation des femmes à ce processus, notamment par les moyens suivants : émissions radiophoniques (3 600 minutes par mois) sur une station de radio des Nations Unies à Port-au-Prince; activités de promotion, vidéoconférences et communications par Internet grâce à 10 centres d'information multimédias des Nations Unies dans 10 provinces; émissions télévisées (870 minutes par mois); programmes radiophoniques diffusés par des stations commerciales locales (500 minutes par mois); prospectus (1 000 par mois); tee-shirts (2 000 par mois); représentations théâtrales ou musicales (5 par mois); et affiches (1 000 par mois)	16 000	Minutes par mois de programmes originaux via Internet
	2 385	Minutes par mois de programmes diffusés par des stations de radio commerciales
	995	Minutes par mois d'émissions télévisées
	6	Séminaires, réunions et stages de formation dans les centres d'information multimédias
	5 892	Prospectus par mois
	1 250	Tee-shirts par mois
	3 542	Affiches par mois
	8	Articles (3 sur le site Web de la MINUSTAH et 5 dans un journal à grand tirage) à défaut de représentations théâtrales ou musicales
	21 750	Brochures par mois
	39	Bannières par mois
	2 608	Autocollants par mois
		La station de radio de la MINUSTAH n'a pas été créée en raison de la poursuite des négociations entre les autorités haïtiennes et la Mission.
		Nombre de prospectus supérieur aux prévisions en raison de l'importance accrue accordée au dialogue politique et à la réconciliation pendant la période postélectorale
En collaboration avec des organisations et des institutions locales, organisation d'un forum (vidéo et radioconférences) à l'intention des jeunes, pour promouvoir le dialogue national et le renforcement des institutions, l'accent étant mis sur les droits de l'homme et la justice	Non	Organisation d'un atelier à l'intention de 94 participants et de 3 séminaires de renforcement des capacités à l'intention de 35 participants, axés sur le renforcement des institutions, le dialogue politique et les questions judiciaires
		Les centres d'information multimédias n'ont été mis en place qu'en juin 2007 en raison de la lenteur des démarches judiciaires et administratives.

Réalisation escomptée 1.2 : renforcement des institutions démocratiques nationales en Haïti

Indicateurs de succès prévus

Les 2 chambres du Parlement adoptent un Règlement intérieur.

Le Parlement adopte un code électoral portant sur tous les aspects du processus électoral comprenant des lois sur la mise en place de l'organe de gestion électoral, l'établissement des listes électorales et l'identification des électeurs, le financement des partis politiques et des campagnes électorales, la délimitation des circonscriptions électorales, la conduite des élections et les sanctions applicables en cas de délit électoral.

Le Conseil électoral permanent prépare le renouvellement d'un tiers du Sénat, qui doit intervenir d'ici à la fin de 2007.

Indicateurs de succès effectifs

À la différence du Sénat, la Chambre basse a commencé l'examen de son Règlement l'intérieur. Les 2 chambres se sont concentrées sur l'adoption du budget de l'État et des lois relatives aux crédits internationaux. L'adoption des Règlements intérieurs est prévue en 2007/08.

L'adoption a été retardée par le report des élections. Le Conseil électoral permanent, dont la mise en place est une condition préalable à l'élaboration d'un nouveau code électoral, ne pourra être créé qu'après la tenue d'élections à suffrage indirect, actuellement prévues en novembre 2007. L'adoption d'un code électoral portant sur tous les aspects du processus électoral est prévue en 2007/08.

Le Conseil électoral permanent n'a pas été créé et le Gouvernement haïtien n'a pas encore fixé le calendrier des élections sénatoriales. Le renouvellement d'un tiers du Sénat est prévu en 2007/08.

Produits prévus

Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non ou nombre Observations

Conseils au Conseil électoral permanent et au Parlement sur un code électoral portant sur tous les aspects du processus électoral

Non

Le Conseil électoral permanent n'a pas été créé.

Organisation de 12 ateliers avec des parlementaires et des représentants des partis politiques et de la société civile pour examiner certaines questions concernant le Code électoral

Non

Le personnel s'est consacré à la préparation des élections municipales et locales (3 décembre 2006, élections partielles le 29 avril 2007) et, contrairement aux prévisions, les élections n'ont pas toutes eu lieu et le Conseil électoral permanent n'a pas été créé.

Conseils aux autorités électorales nationales sur le transfert des techniques d'enregistrement des électeurs, du matériel et du personnel correspondant de l'Organisation des États américains (OEA) au Bureau national d'identification et sur la tenue à jour des listes électorales

Non

Le produit a été pris en charge par l'OEA, conformément à une décision conjointe de l'ONU et de l'OEA.

Conseils aux autorités électorales nationales, notamment le Conseil électoral permanent, sur le cadre réglementaire essentiel pour les questions d'enregistrement des électeurs

Non

Le produit a été pris en charge par l'OEA, conformément à une décision conjointe de l'ONU et de l'OEA.

Conseils aux autorités électorales nationales sur la mobilisation des ressources, notamment grâce à la participation à 8 réunions de mobilisation des ressources avec les donateurs désireux d'aider à renforcer les organes de gestion électorale et le processus d'enregistrement des électeurs	Non	Le produit a été pris en charge par l'OEA, conformément à une décision conjointe de l'ONU et de l'OEA.
Organisation de 3 programmes de formation sur le processus électoral, à l'intention des autorités électorales nationales et des responsables des bureaux électoraux au niveau des départements et des communes	Non	Le personnel s'est consacré à la préparation des élections municipales et locales et, contrairement aux prévisions, les élections n'ont pas toutes eu lieu et le Conseil électoral permanent n'a pas été créé.
1 stage de formation à l'intention des autorités électorales nationales sur la réforme de l'administration électorale	Non	Le personnel s'est consacré à la préparation des élections municipales et locales et, contrairement aux prévisions, les élections n'ont pas toutes eu lieu et le Conseil électoral permanent n'a pas été créé.
5 stages de formation à l'intention des autorités électorales nationales sur la mise au point des procédures de tabulation des votes et des dispositifs de validation des résultats	Non	Le personnel s'est consacré à la préparation des élections municipales et locales et, contrairement aux prévisions, les élections n'ont pas toutes eu lieu et le Conseil électoral permanent n'a pas été créé.
Organisation de programmes de formation à l'intention d'une cinquantaine d'agents administratifs des autorités électorales nationales sur des questions administratives, telles que la comptabilité, la gestion du matériel et du personnel, et la planification opérationnelle et logistique	Non	Le Conseil électoral permanent n'a pas été créé.
Organisation d'ateliers de formation à l'intention de 30 sénateurs et 99 parlementaires sur le processus législatif, les comités parlementaires, l'importance d'auditions publiques, la représentation, la mobilisation des électeurs, la transparence, les responsabilités de l'État et la non-discrimination, les aspects économiques et le processus budgétaire, l'accent étant mis sur la nécessité de prendre en compte le rôle des femmes	Non	En raison du calendrier législatif serré, des conseils ont été fournis sur place de manière continue à défaut d'ateliers de formation structurés.
Avis aux organes législatifs sur le renforcement du rôle joué par les deux chambres en matière de conseil juridique	Non	Le Parlement s'est concentré sur des questions plus urgentes, notamment l'adoption du budget de l'État.
Organisation de programmes de formation à l'intention des membres du Parlement et du personnel des organes législatifs pour renforcer les capacités et améliorer les compétences professionnelles des fonctionnaires qui les	Non	En lieu et place des séances de formation structurées, offertes par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), la MINUSTAH a donné des conseils sur place aux parlementaires et aux membres du personnel des

assistent (notamment en matière d'analyse budgétaire et politique, de recherche législative, de rédaction de projets de loi, de relations avec les médias et les électeurs, et de diffusion d'informations législatives grâce, entre autres, à la création d'une base de données législatives)

Programme de formation à l'intention de 10 organisations non gouvernementales locales, notamment des organisations représentant les femmes, les jeunes et d'autres groupes traditionnellement marginalisés, sur les questions concernant la responsabilité des parlementaires et la transparence de leurs activités

Non

organes législatifs. En outre, la MINUSTAH a participé activement à 2 stages de formation organisés par l'OIF sur la professionnalisation des parlementaires et du personnel des organes législatifs.

En raison des élections et de la situation en matière de sécurité, des conseils ont été donnés aux parlementaires concernant des questions législatives et de procédure urgentes en lieu et place du programme de formation.

Réunions hebdomadaires avec des parlementaires pour faciliter la formation d'un consensus sur des questions politiques épineuses qui se posent en Haïti

Oui

Des réunions hebdomadaires ont été organisées par le Représentant spécial du Secrétaire général et d'autres hauts fonctionnaires avec les présidents des deux chambres, d'autres parlementaires et les chefs des partis politiques.

Bons offices à l'exécutif et au Parlement pour promouvoir l'instauration de relations de travail harmonieuses entre ces deux pouvoirs

Oui

Des bons offices ont été offerts dans le cadre de réunions.

Conseils à 10 organisations féminines sur le renforcement de la participation des femmes au processus électoral en tant que candidates et électrices, en coopération avec les organisations non gouvernementales internationales et nationales, et formation correspondante

15

Des conseils et une formation ont été dispensés à des associations féminines, dans le cadre de 5 stages de formation et d'encadrement d'une durée de 2 semaines concernant l'autonomisation et le renforcement des capacités (financés au moyen de ressources externes), à raison de 3 associations féminines par stage en moyenne.

Établissement et publication (avec l'appui des donateurs dans le dernier cas) d'un répertoire des lois haïtiennes et d'autres textes et pratiques juridiques dans l'administration publique et les services connexes

Oui

Le répertoire des lois et des textes juridiques a été établi et devrait être publié en 2007/08.

Organisation de 2 séminaires à l'intention de 50 journalistes, notamment des femmes, sur le traitement des questions relatives au processus législatif, à la bonne gouvernance et au renforcement des institutions dans les médias

3

Séminaires ont été organisés à l'intention de 160 participants.

Organisation, en collaboration avec les 10 centres multimédias régionaux, de 3 débats, 3 conférences et 3 autres manifestations pour promouvoir le renforcement des institutions et la participation des collectivités aux activités locales

3

Des débats ont été organisés en juin 2007 dans les centres d'information multimédias.

Les 3 conférences et les 3 manifestations de sensibilisation n'ont pas pu avoir lieu car les centres d'information multimédias n'ont été créés qu'en juin 2007 en raison de la lenteur des démarches judiciaires et administratives.

Réalisation escomptée 1.3 : rétablissement et consolidation de l'autorité de l'État sur tout le territoire*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

Promulgation, par le Gouvernement, de lois sur l'administration publique, prévoyant des mesures de décentralisation et comprenant des dispositions relatives à l'éthique et à la transparence dans les administrations locales

Deux projets de loi (sur le fonctionnement des municipalités et des sections communales) ont été présentés au Ministre de l'intérieur et des collectivités territoriales pour examen. Les lois devraient être promulguées en 2007/08.

Promulgation, par le Gouvernement, de lois sur l'autonomie financière et la responsabilité des collectivités locales

Le processus a été retardé du fait du manque de capacités du Ministère de l'intérieur et des collectivités territoriales et en raison de différends politiques. Les lois devraient être promulguées en 2007/08.

Accès de 55 % des ménages à l'eau distribuée par les administrations locales (contre 40 % en 2005/06 et 30 % en 2004/05)

Réalisé. Parmi les 55,2 % des ménages ayant accès à des sources d'eau améliorées, 56 % (soit 30,9 % des ménages au total) tirent leur eau de fontaines alimentées par l'État.

Accès de 65 % des ménages à l'électricité distribuée par les administrations locales (contre 60 % en 2005/06 et 50 % en 2004/05)

Accès de 33,9 % des ménages à l'électricité distribuée par l'État
Les chiffres cités dans l'indicateur prévu étaient fondés sur des informations fournies à l'époque par diverses sources, qui se sont révélées par la suite inexactes.

Accès de 75 % des ménages aux services d'assainissement et d'évacuation des déchets assurés par les administrations locales (contre 70 % en 2005/06 et 60 % en 2004/05)

Accès de 17,5 % des foyers aux services d'assainissement et d'évacuation des déchets assurés par l'État (contre 16,5 % en 2005/06)

Les chiffres cités dans l'indicateur prévu étaient fondés sur des informations fournies à l'époque par diverses sources, qui se sont révélées par la suite inexactes.

40 % des routes sont praticables (contre 35 % en 2005/06 et 25 % en 2004/05)

Réalisé. 46 % des routes sont praticables (13 % pavées, 33 % gravillonnées).

Création d'un Bureau de vérificateur général des comptes par le Gouvernement

Le Bureau de vérificateur général des comptes a été créé, des conseils ont été donnés au Bureau et la question de la formation du personnel régional a été abordée.

Création de 10 comités institutionnels et de 20 comités de la société civile décentralisés sur tout le territoire (contre 6 comités institutionnels et 10 comités de la société civile en 2005/06 et 4 comités institutionnels et 4 comités de la société civile en 2004/05)

En lieu et place des comités institutionnels et de la société civile décentralisés, 10 comités départementaux de coordination (appelés tables de concertation départementales), composés de représentants de l'État et de la société civile, ont été créés dans les 10 départements.

Produits prévus

Produit(s) exécuté(s) :
oui/non ou nombre Observations

Conseils aux autorités haïtiennes sur l'examen de la législation nationale relative à la décentralisation, la fonction publique et l'administration locales, notamment les finances publiques locales

Oui

Au moyen d'une participation régulière aux réunions d'experts organisées par le Ministère de l'intérieur et des collectivités territoriales et à des réunions avec le Ministère des finances, la Direction générale des impôts et les services de

		douane, des conseils ont été donnés en vue d'améliorer la collecte des impôts et des recettes aux échelons national et local. Des conseils ont été donnés au niveau central dans le cadre de la participation au groupe de travail Gouvernement/Programme des Nations Unies pour le développement chargé des questions de réforme de l'administration et de décentralisation. La MINUSTAH a également formé 60 contrôleurs financiers nouvellement nommés avant leur déploiement dans les régions.
Conseils aux autorités haïtiennes sur la décentralisation, la gestion des programmes et la mobilisation des ressources, notamment dans le cadre de la participation au groupe de travail Gouvernement/Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) chargé des questions de décentralisation et d'appui institutionnel et des réunions mensuelles de la table ronde du Cadre de coopération intérimaire chargé du développement régional et national et de la décentralisation	Oui	
Conseils aux autorités haïtiennes au niveau central sur le code de conduite et les règles de procédure pour une bonne gouvernance à l'échelon local	Oui	Des conseils ont été donnés principalement dans le cadre de réunions hebdomadaires avec le Ministère de l'intérieur et des collectivités territoriales et de 2 réunions avec l'unité de lutte contre la corruption du Gouvernement.
Organisation de réunions hebdomadaires dans chacun des 10 départements et de réunions régulières avec les 140 municipalités et 568 sections communales pour assurer la mise en œuvre du processus de décentralisation et fournir des conseils sur les principes d'une gouvernance démocratique, consolider les institutions et en accroître l'efficacité	Oui	Des réunions hebdomadaires ont été tenues avec les autorités locales dans les 10 départements et 140 municipalités, mais pas dans la totalité des 568 sections communales car les conseils d'administration de section communale n'ont été mis en place qu'en avril 2007.
Conseils aux administrations locales au niveau des 10 départements, des municipalités et des sections communales, sur l'amélioration de leur planification et de leurs moyens d'assurer des services publics de base, y compris les services de distribution, la planification du budget et la collecte des impôts et des recettes	Oui	Des conseils ont été donnés dans le cadre de 40 débats et réunions dans les 10 départements sur les questions du budget public, de l'imposition et de la collecte des impôts. En outre, des conseils ont été donnés aux autorités fiscales sur le recensement des biens taxables; la possibilité de lancer des projet à effet rapide a été étudiée avec le Ministère de l'intérieur et des collectivités territoriales et les maires de 2 municipalités cibles potentielles; et une aide a été fournie à la Centrale autonome métropolitaine d'eau potable (CAMEP) pour des opérations à Cité Soleil et à Martissant.
Conseils aux administrations locales au niveau des 10 départements, des municipalités et des sections communales, sur les compétences en matière de gestion, l'administration municipale et locale et les projets générateurs de revenus	Oui	Des conseils ont été donnés dans les 10 départements.

Conseils aux administrations locales au niveau des 10 départements, des municipalités et sections communales sur la coordination de l'assistance fournie par les donateurs et la mise en œuvre d'un cadre de coopération décentralisé	Oui	Des conseils ont été donnés aux 10 tables de concertation départementales, sur la coordination de l'assistance fournie par les donateurs.
Organisation dans les 10 départements de 20 séminaires régionaux visant à renforcer les capacités des fonctionnaires et des responsables élus sur le plan local en matière d'administration publique et de processus décisionnels, y compris au niveau des municipalités et des sections communales, et à promouvoir la participation des femmes et de la société civile à l'administration locale	30	Des séminaires ont été tenus dans tout le pays visant à promouvoir le dialogue entre les nouveaux élus et la population sur des questions telles que l'administration publique et les processus décisionnels, la promotion de la participation des femmes et la participation de la société civile à la gestion locale.
Exécution de 140 projets à effet rapide dans les domaines de la formation et du renforcement des capacités (30), de la remise en état des infrastructures (50), de l'appui institutionnel (50) et de la mobilisation sociale (10), à l'intention des responsables élus et du personnel administratif, dans l'attente d'une participation plus importante des donateurs	166	Des projets à effet rapide ont été exécutés dans les domaines de la remise en état des infrastructures (92), de la prestation de services publics de base (53), de la mobilisation sociale et de la sensibilisation (15) et de la formation et du renforcement des capacités (6).
En collaboration avec les autorités haïtiennes, organisation de campagnes d'information et de mobilisation en faveur de la bonne gouvernance, au moyen de prospectus (2 500 par mois), de représentations théâtrales (5 par mois) et de rencontres avec les groupes communautaires (5 par mois)	83 3 2	Prospectus par mois Représentations théâtrales Rencontres avec les groupes communautaires Le nombre de produits relatifs à la bonne gouvernance a été inférieur aux prévisions en raison du fait que les ressources ont été consacrées en priorité au processus politique, au dialogue politique et à la participation des femmes à la vie politique. En outre, des articles ont été publiés dans des quotidiens et des programmes radiophoniques ont été diffusés sur le site Web de la Mission.

Composante 2 : sécurité, ordre public et renforcement de l'état de droit

Réalisation escomptée 1.1 : climat sûr et stable partout en Haïti

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Les quartiers sensibles, comme Cité Soleil et Bel Air, sont accessibles aux organismes d'aide humanitaire et de développement, toutes les routes sont ouvertes et il est possible de circuler partout librement, sans encore des escorte armée (alors qu'en 2005/06, il fallait encore des escortes pour 20% des déplacements).

Réalisé

Augmentation de 50 % des patrouilles effectuées par la Police nationale haïtienne dans les quartiers sensibles de Port-au-Prince et en dehors de la capitale (75 % des patrouilles dans les quartiers sensibles sont effectuées par la Police nationale haïtienne, contre 50 % en 2004/05).

Réduction de 35 % du nombre total d'enlèvements signalés à Port-au-Prince (335 en 2006/07 contre 516 en 2005/06 et 105 en 2004/05)

Doublement du nombre total de membres identifiés de groupes armés, y compris d'anciens soldats, qui ont été désarmés et démobilisés (6 000 en 2006/07 contre 3 000 en 2005/06 et aucun en 2004/05).

Réalisé. La Police nationale haïtienne et la police des Nations Unies ont effectué 2 403 patrouilles. Des patrouilles ont été effectuées pour la première fois dans des quartiers auparavant inaccessibles tels que Martissant/Carrefour, Cité Soleil et Cité militaire. Les patrouilles ont été plus nombreuses à Raboteau et Bel-Air.

Le nombre d'enlèvements a baissé de 17 % (475 en 2006/07 contre 572 en 2005/06). À la fin du mois de novembre et au début de décembre, le nombre d'enlèvements a augmenté à Port-au-Prince de façon ponctuelle, l'accent ayant été mis sur la sécurisation des sites devant abriter les élections municipales et locales.

On a procédé au désarmement de 292 membres de groupes armés, y compris d'anciens soldats, qui ont bénéficié du programme de désarmement, de démobilisation et de réinsertion. Cette baisse s'explique par le réaménagement du programme habituel, qui a été davantage axé sur la réduction de la violence à base communautaire.

Produits prévus	Produit(s) exécuté(s) :	
	oui/non ou nombre	Observations
481 800 jours/homme de patrouilles mobiles (22 compagnies d'infanterie effectuent chacune 4 patrouilles avec 22 hommes par patrouille, 365 jours par an).	667 885	Nombre de jours/homme de patrouilles mobiles (14 compagnies d'infanterie ont effectué chacune 4 patrouilles avec 31 hommes par patrouille, 365 jours par an; 2 compagnies d'infanterie ont effectué chacune 3 patrouilles avec 15 hommes par patrouille, 365 jours par an; 3 compagnies d'infanterie ont effectué chacune une patrouille avec 15 hommes par patrouille pendant 31 jours). L'objectif a été dépassé à la faveur de la décision prise conjointement par le Gouvernement et la MINUSTAH de renforcer les opérations de sécurité dans le but de démanteler les groupes armés actifs dans des quartiers peu sûrs de la capitale.
137 240 patrouilles conjointes de membres de la police des Nations Unies et de la Police nationale haïtienne (4 patrouilles sont effectuées à partir de 47 postes de police principaux de la Police nationale haïtienne dans 10 régions avec 2 membres de la police des Nations Unies par patrouille, 365 jours par an).	105 120	Nombre de patrouilles conjointes effectuées par des membres de la police des Nations Unies et de la Police nationale haïtienne (4 patrouilles ont été effectuées à partir de 24 postes de police principaux de la Police nationale haïtienne avec 3 membres de la police des Nations Unies par patrouille, 365 jours par an).

262 800 patrouilles effectuées par des unités de police constituées avec la Police nationale haïtienne (8 unités de police constituées comprenant chacune 3 sections effectuent des patrouilles 365 jours par an, chaque section effectuant 3 patrouilles par jour avec 10 agents de police par patrouille).	240 084	Les prévisions n'ont pas été atteintes en raison de la baisse constatée dans le déploiement moyen de membres de la police des Nations Unies et de l'insuffisance des effectifs de la Police nationale haïtienne.
240 heures de patrouille aérienne conjointe personnel de police/personnel militaire des Nations Unies et Police nationale haïtienne (2 hélicoptères avec 1 membre du personnel de police/personnel militaire des Nations Unies effectuent 4 heures de patrouille par jour pendant 30 jours).	810	Nombre de patrouilles effectuées par des unités de police constituées avec la Police nationale haïtienne (8 unités de police constituées comprenant chacune 3 sections ont effectué des patrouilles 365 jours par an, chaque section effectuant 3 patrouilles par jour avec 9 agents de police par patrouille; 1 unité de police constituée comprenant 3 sections a effectué des patrouilles pendant 99 jours, chaque section effectuant 2 patrouilles par jour avec 6 agents de police par patrouille). Nombre d'heures de patrouilles aériennes conjointes personnel de police/personnel militaire des Nations Unies et Police nationale haïtienne qui ont été effectuées (2 hélicoptères avec 2 membres du personnel de police/personnel militaire des Nations Unies ont effectué 6,75 heures de patrouille par jour pendant 30 jours). Les résultats obtenus dépassent les objectifs grâce à l'important accroissement de l'appui aérien aux opérations militaires spéciales de lutte contre les bandes armées à Port-au-Prince.
70 080 heures de patrouille maritime conjointe personnel de police des Nations Unies et garde côtière haïtienne (6 bateaux avec 2 membres de la police des Nations Unies par bateau effectuent 16 heures de patrouille par bateau par jour, 365 jours par an).	3 904	Nombre d'heures de patrouille maritime conjointe personnel de police des Nations Unies et Garde côtière haïtienne qui ont été effectuées (1 bateau avec 2 membres de la police des Nations Unies par bateau ont effectué 16 heures de patrouille par bateau par jour pendant 122 jours). Les résultats attendus n'ont pas été atteints en raison de l'insuffisance des moyens de la Police nationale haïtienne (personnel, bateaux, carburant et logistique).
574 875 jours/homme d'occupation de sites fixes pour la sécurisation des principaux sites et installations (15 sites à raison de 105 hommes par site, 365 jours par an)	530 268	Nombre de jours/homme d'occupation de sites fixes (12 sites à raison de 121 hommes par site, 365 jours par an; 2 sites à raison de 48 hommes par site pendant 3 jours) Chiffre inférieur aux prévisions en raison de l'affectation de moyens à des opérations prioritaires visant à déloger les chefs de bandes sévissant à Cité Soleil et Martissant

372 300 jours/homme d'occupation de points ou de postes de contrôle pour la sécurisation des principales routes (17 hommes pour chacun des 4 points de contrôle occupés par 15 compagnies d'infanterie, 365 jours par an)

326 681

Nombre de jours/homme d'occupation de points ou de postes de contrôle (20 hommes pour chacun des 4 points de contrôle occupés par 15 compagnies d'infanterie, 365 jours par an; 35 hommes pour chacun des 7 points de contrôle occupés par une 1 compagnie d'infanterie pendant 141 jours; 34 hommes pour chacun des 2 points de contrôle occupés par 1 compagnie d'infanterie pendant 2 jours)

Chiffre inférieur aux prévisions en raison de l'affectation de moyens à des opérations prioritaires visant à déloger les chefs de bandes sévissant à Cité Soleil et Martissant

153 300 jours/homme de patrouille pour la surveillance des principaux points de passage de la frontière (3 compagnies d'infanterie effectuent chacune 4 patrouilles, avec 35 hommes par patrouille, 365 jours par an).

35 700

Nombre de jours/homme de patrouille (3 compagnies d'infanterie ont effectué chacune 4 patrouilles, avec 35 hommes par patrouille pendant 85 jours).

Chiffre inférieur aux prévisions en raison de l'affectation de moyens à des opérations prioritaires visant à déloger les chefs de bandes sévissant à Cité Soleil et Martissant

56 210 jours/homme pour la capacité d'intervention rapide visant à éviter, par la prévention et la dissuasion, que d'éventuels problèmes de sécurité ne dégénèrent en situations dangereuses (2 compagnies de 77 hommes chacune, 365 jours par an).

54 020

Nombre de jours/homme pour la capacité d'intervention rapide (2 compagnies de 74 hommes chacune, 365 jours par an)

Chiffre inférieur aux prévisions en raison de l'affectation de moyens à des opérations prioritaires visant à déloger les chefs de bandes sévissant à Cité Soleil et Martissant

7 200 hommes/mois d'opérations (4 opérations par mois, pendant 12 mois, à raison de 150 hommes par opération) et 3 600 hommes/mois d'opérations intégrées avec la Police nationale haïtienne en première ligne : patrouilles tactiques préventives conjointes, opérations tactiques dirigées contre des criminels ou des insurgés et opérations stratégiques (4 opérations par mois, pendant 12 mois, à raison de 75 membres de la police des Nations Unies par opération)

13 402

Nombre d'hommes/mois d'opérations (8 opérations par mois, pendant 12 mois, à raison de 138 hommes par opération; 1 opération par mois, pendant 1 mois avec 154 hommes)

6 842

Nombre d'hommes/mois d'opérations effectuées conjointement avec la police des Nations Unies (7 opérations par mois pendant 12 mois, à raison de 80 hommes par opération; 2 opérations par mois pendant 1 mois, à raison de 61 hommes par opération)

L'objectif en nombre d'hommes/mois d'opérations a été dépassé à la faveur de la décision prise conjointement par le Gouvernement et la MINUSTAH de renforcer les opérations de sécurité dans le but de démanteler les groupes armés actifs dans des quartiers peu sûrs de la capitale.

		La hausse du nombre d'hommes/mois d'opérations effectuées conjointement avec la police des Nations Unies devait faciliter l'arrestation de chefs de bandes importants par la Police nationale haïtienne.
Appui opérationnel à la Police nationale haïtienne, pour la gestion des troubles civils et les opérations antiémeutes	51 380	Nombre d'heures d'appui opérationnel à la Police nationale haïtienne pour les opérations antiémeutes
Appui opérationnel à la Police nationale haïtienne, grâce à la colocation de membres de la police des Nations Unies dans 47 postes de la Police nationale haïtienne dans l'ensemble du pays	Oui	Des contrôleurs de la police de la MINUSTAH ont été déployés dans 45 postes principaux de la Police haïtienne.
Opérations conjointes MINUSTAH/Police nationale haïtienne à des fins de renseignements (collecte et analyse) pour la Police nationale haïtienne	Oui	3 558 rapports de renseignements ont été établis. Ils ont permis à la Police nationale haïtienne et à la MINUSTAH d'effectuer 1 576 opérations conjointes.
Appui technique et logistique à la Commission pour le désarmement, la démobilisation et la réinsertion et à la Police nationale haïtienne, aux fins du stockage et de la cession ou de la destruction des armes réunies	Oui	Le Gouvernement haïtien a décidé de ne pas détruire toutes les armes et de les conserver dans l'arsenal de la Police nationale haïtienne.
Supervision et encadrement de 2 000 anciens éléments armés dans 5 centres de réinsertion	217	Supervision et encadrement d'anciens éléments armés dans 5 centres de réinsertion (172 à Port-au-Prince et 45 à Cap-Haïtien, aux Cailles, Gonaïves et à Hinche) Chiffre inférieur aux prévisions en raison du réaménagement de l'habituel programme de désarmement, de démobilisation et de réinsertion en programme de réduction de la violence à base communautaire
Fourniture de vivres, éducation civique, services médicaux, évaluation et orientation, aiguillage en matière d'éducation et d'emploi et indemnités de transition à 800 anciens éléments armés (membres de bandes armées et soldats) dans 2 centres de démobilisation et d'orientation en vue de la réinsertion	172 45	D'anciens éléments armés (à l'exclusion des anciens soldats) ont reçu des vivres et bénéficié de services médicaux et psychologiques, d'un enseignement civique et d'une formation dans le principal centre de réinsertion de Port-au-Prince. D'anciens éléments armés (y compris d'anciens soldats) ont participé au programme de réinsertion (formation et orientation professionnelle) dans les régions. Chiffre inférieur aux prévisions en raison du réaménagement de l'habituel programme de désarmement, de démobilisation et de réinsertion en programme de réduction de la violence à base communautaire

Définition des compétences nécessaires et de possibilités de réinsertion pour 500 anciens agents de police qui n'ont pas été certifiés	Non	Le moment n'est pas encore venu de définir les compétences nécessaires et d'examiner les possibilités de réinsertion de ces agents compte tenu de la poursuite du processus de certification des agents de police dont aucun n'a été déclaré inapte au service.
Exécution de 50 projets communautaires à forte intensité de main-d'œuvre pour la reconstruction d'infrastructures (projets à effet rapide) pour contribuer à la réconciliation et à la réinsertion sociale de 4 000 membres de bandes armées, y compris les femmes et les enfants associés à ces bandes	38	Des projets communautaires à forte intensité de main-d'œuvre pour la reconstruction d'infrastructures ont été lancés en vue de contribuer à la réconciliation et à la réinsertion sociale de 350 membres de bandes armées, y compris des femmes. Chiffre inférieur aux prévisions en raison du réaménagement de l'habituel programme de désarmement, de démobilisation et de réinsertion en programme de réduction de la violence à base communautaire
Mise au point, coordination et mise en œuvre de projets communautaires palliatifs pour 5 000 personnes, dont d'anciens éléments armés ou membres de collectivités ayant porté des armes, en collaboration avec des organismes, fonds et programmes des Nations Unies (projets d'infrastructure et travaux publics à haute intensité de main-d'œuvre, appui aux microentreprises et appui à la formation et à des programmes d'éducation de courte durée)	700	Nombre de bénéficiaires de 5 projets communautaires palliatifs, exécutés en collaboration avec des organismes des Nations Unies et destinés paritairement aux membres des communautés et à d'anciens éléments armés Chiffre inférieur aux prévisions en raison du nombre moins élevé que prévu d'anciens éléments armés qui ont participé au programme
Réunions bimestrielles du groupe de travail sectoriel du Cadre de coopération intérimaire sur le désarmement, la démobilisation et la réinsertion, en vue d'harmoniser la mise en œuvre du processus de désarmement, démobilisation et réinsertion et de l'insérer dans la stratégie de relèvement d'Haïti	Non	Par suite de la décision du Gouvernement
Présentation à la Commission nationale pour le désarmement, aux institutions financières internationales, aux organisations internationales de développement, aux organisations non gouvernementales et aux donateurs de rapports sur les flux d'armes, en vue d'appuyer les activités visant à réduire la violence	3	Nombre de rapports établis
Conseils à la Commission nationale pour le désarmement, la démobilisation et la réinsertion sur le contrôle des armes légères et de petit calibre et des activités de désarmement, appui logistique et formation correspondants	Oui	Des conseils ont été donnés lors des réunions hebdomadaires avec la Commission nationale pour le désarmement, la démobilisation et la réinsertion.

		La formation en matière de contrôle des armes légères n'a pas pu être effectuée, le Parlement n'ayant pas encore adopté de loi sur le contrôle des armes légères.
Programmes de sensibilisation et de mobilisation de la population dans 10 départements, en vue notamment de promouvoir l'acceptation générale du programme national de désarmement, de démobilisation et de réinsertion et de susciter un appui en sa faveur aux niveaux national, régional et local, en particulier, pour encourager les femmes à y prendre part, en tant qu'agentes du changement pour la paix	Oui	Une campagne de sensibilisation et de mobilisation – Caravane pour la paix – a été organisée dans toutes les zones exposées à des conflits afin notamment d'établir un consensus et de gagner un appui au programme de désarmement, de démobilisation et de réinsertion, et d'encourager les femmes à y prendre part. Des représentations théâtrales et des forums ont été organisés dans ce cadre.
Organisation de 10 ateliers locaux et d'un atelier national réunissant une grande partie de la société haïtienne, pour promouvoir un dialogue national sur le désarmement, la démobilisation et la réinsertion, et la réduction de la violence	7	Organisation de 6 ateliers en collaboration avec les forums communaux (comités pour la prévention de la violence et pour le développement) dans 4 quartiers vulnérables et d'un séminaire sur la protection des enfants victimes de la violence armée et le processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion, en collaboration avec l'UNICEF
Conseils à la Police nationale haïtienne sur la mise en œuvre du cadre législatif sur le contrôle et le mouvement des armes légères, y compris la création d'une base de données nationale	Oui	Des conseils ont été donnés en ce qui concerne la modification de la législation relative aux armes légères. Un projet de loi relatif au contrôle des armes légères a été présenté en juin 2007 à la Commission nationale de désarmement, démobilisation et réinsertion.
Organisation de 16 projets communautaires de désarmement fondés sur la formule « armes en échange d'activités de développement » dans le contexte du processus communautaire de désarmement, en partenariat avec des comités locaux, des groupes de femmes et d'autres partenaires, en vue de mettre en place des institutions communautaires disposant de moyens pour réduire la violence	4	Nombre de projets communautaires de désarmement mis en place Compte tenu du réaménagement de l'habituel programme de désarmement, démobilisation et réinsertion en programme de réduction de la violence à base communautaire, une structure communale a été créée à Port-au-Prince dans 4 zones fortement peuplées et exposées à des conflits (Martissant, Bel-Air, Carrefour Feuilles et Cité Soleil) couvrant 27 sous-communautés.
Programme national d'information multimédia visant à promouvoir le processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion et à endiguer la violence, en collaboration avec les autorités haïtiennes : émissions télévisées (217 minutes par mois), émissions radiophoniques (250 minutes par mois), prospectus (2 500 par mois), panneaux d'affichage (6 par mois), banderoles (24 par	452 1 136 25 833 0 17 667	Minutes d'émissions télévisées par mois Minutes d'émissions radiophoniques par mois Prospectus par mois Panneau d'affichage Banderoles par mois Posters par mois

mois), affiches (2 500 par mois), tee-shirts (2 000 par mois) et représentations théâtrales (5 par mois)	50	Articles (7 sur le programme de désarmement, de démobilisation et de réinsertion et 43 sur la réduction de la violence à base communautaire) On n'a pas organisé de représentations théâtrales, ce moyen d'expression ayant été jugé peu adapté au thème choisi. On n'a pas non plus jugé nécessaire de mettre en place des panneaux d'affichage.
Organisation de 4 séminaires de formation à l'intention de 50 journalistes locaux en vue de les familiariser avec les méthodes et pratiques journalistiques de base à suivre pour rapporter l'information sur les programmes de réinsertion et sur le maintien de l'ordre et la justice	4	Séminaires de formation organisés à l'intention de 90 journalistes sur des sujets tels que les enlèvements et les mesures destinées à y faire face, le système judiciaire et la violence sexuelle contre les filles
Organisation, à l'intention de 50 responsables d'organisations non gouvernementales et personnes influentes, d'un séminaire d'information sur la création d'une culture de la paix	Oui	6 réunions ont été tenues avec des associations et des groupes de la société civile afin de promouvoir la réconciliation et la culture de la paix. Un séminaire de sensibilisation à l'importance du désarmement, regroupant des artistes, a également été organisé en collaboration avec l'ONG « Africa America ».

Réalisation escomptée 2.2 : progrès sur la voie de la réforme et de la restructuration de la Police nationale haïtienne

Indicateurs de succès prévus	Indicateurs de succès effectifs	
Les 191 commissariats de police sont dotés d'effectifs et sont tous certifiés comme étant opérationnels (contre 165 en 2005/06 et aucun en 2004/05)	174 commissariats de police ont été dotés d'effectifs et certifiés comme étant opérationnels. Les 17 commissariats restants n'ont pas été créés en raison de problèmes liés à la propriété d'immeubles ou de terrains, à la longueur des délais de préparation et de mise en œuvre de tels projets (prise de décision, financement et délais de réalisation).	
Approbation finale par les autorités haïtiennes du plan de réforme de la Police nationale	Le Plan a été approuvé et signé par les autorités haïtiennes le 18 août 2006.	
Produits prévus	Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre	Observations
Réunions hebdomadaires avec le Conseil supérieur de la Police nationale haïtienne sur la restructuration et la réforme de la force	Oui	Des réunions hebdomadaires ont été tenues avec le Secrétaire d'État à la sécurité publique plutôt qu'avec le Conseil supérieur de la Police nationale haïtienne, car depuis l'avènement du gouvernement élu en mai 2006, la participation des étrangers au Conseil supérieur, qui est un forum intra-gouvernemental haïtien, n'est plus autorisée.

Réunions mensuelles avec le Ministre haïtien de la justice pour établir des projets de modification des lois visant à appuyer la réforme de la Police nationale haïtienne	Non	Il n'a pas été nécessaire de modifier la loi pour mettre en œuvre le plan de réforme de la Police nationale haïtienne.
Vérification des antécédents de 1 800 agents nouvellement recrutés et de 1 500 agents de police en exercice	1 800 285	Vérification des antécédents d'agents nouvellement recrutés Vérification en cours des antécédents d'agents de police en exercice Le chiffre concernant la vérification des antécédents des agents de police en exercice est inférieur aux prévisions en raison du retard pris dans le lancement de l'opération.
Certification provisoire de 1 000 agents de police	Non	On n'a enregistré aucune certification en raison du retard pris dans l'adoption du plan de réforme.
Conseils à la Police nationale haïtienne sur l'élaboration de directives concernant le recrutement, la vérification des antécédents, la certification et la formation des agents de police	Oui	Des conseils ont été donnés lors de réunions périodiques et dans le cadre du <i>programme d'accompagnement</i> des agents de la Police nationale haïtienne, y compris grâce à un travail en commun dans les locaux de l'Académie de Police, de l'Inspection générale et des commissariats.
Réunions officielles bimensuelles et réunions officieuses bihebdomadaires avec la Police nationale haïtienne (au quartier général et dans les régions) sur l'état de la restructuration et de la réforme de la police	Oui	Des réunions officielles bimensuelles et des réunions officieuses bihebdomadaires avec la Police nationale haïtienne se sont tenues au quartier général et dans les régions.
Conseils à la Police nationale haïtienne sur les opérations de police, les enquêtes, l'organisation de patrouilles pour la surveillance de proximité et l'exécution de programmes spéciaux, une attention particulière étant accordée aux droits des femmes et à la violence sexuelle	Oui	Des conseils ont été donnés à la Police nationale haïtienne sur les opérations de police, les enquêtes, l'organisation de patrouilles et l'exécution de programmes spéciaux, à la faveur des réunions tenues périodiquement et de l'organisation de plus de 68 000 patrouilles conjointes et de cycles de formation quotidiens en cours d'emploi et au sein de l'Académie de police, aux niveaux central et régional. Des conseils ont également été donnés à la Brigade de protection des mineurs sur la conduite d'enquêtes, l'accent ayant été notamment mis sur la violence sexuelle et la traite des enfants.

Conseils à la Police nationale haïtienne sur l'élaboration de procédures opérationnelles spéciales et la création de structures pour le traitement des femmes victimes d'actes de violence	Oui	Des conseils ont été donnés en ce qui concerne l'élaboration de procédures opérationnelles spéciales (groupes d'intervention, lutte contre les enlèvements, police scientifique, opérations antiémeutes, etc.) et la violence à l'égard des femmes à travers des cycles de formation et des actions d'encadrement et de supervision. En outre, 21 cellules ont été créées dans les principaux commissariats de police partout dans le pays et dotées de personnel spécialisé dans l'aide aux victimes de violence domestique ou sexuelle (réception des victimes, interrogatoires, documentation, enquêtes). Les compétences des bureaux de réception des femmes victimes de violence au sein des commissariats de la Police nationale haïtienne ont été approuvées par le Ministère de la condition de la femme et la Police nationale haïtienne.
Conseils à la Direction centrale de la police judiciaire, à la Direction centrale des renseignements généraux, au Service de protection des hautes personnalités et à la Direction centrale de la police administrative sur la restructuration et la réforme	Oui	Des conseils précis ont été donnés dans le cadre d'actions d'accompagnement professionnel et de suivi des ressources humaines, de gestion et d'organisation, mais aussi de projets concernant l'évaluation des agents de police, les services territoriaux, le renseignement criminel, l'enregistrement des armes légères, la protection rapprochée, les questions concernant l'immigration et les frontières, les douanes, la sécurité des aéroports et les garde-côtes.
Conseils à l'Académie de la Police nationale haïtienne sur la formation d'un millier d'agents de police, y compris la formation de base, la formation des formateurs et la formation à la gestion des officiers de police de rang élevé	Oui	Des conseils ont été donnés dans le cadre de la formation de 1 198 agents de police, d'un programme de formation des formateurs et de 10 cycles de formation des agents de police haïtiens sur les droits des enfants. Le programme de formation à la gestion destiné aux officiers de police de rang élevé est en cours d'élaboration.
Programme de recyclage sur le terrain à l'intention de 1 067 agents de police en exercice en dehors des zones urbaines	Oui	La formation a touché 1 081 agents de police de Port-au-Prince, Pétion-ville, Fort National, Saint-Marc, les Cayes et Cap-Haïtien, ainsi que des fonctionnaires du Bureau de l'inspection générale.
Collecte et analyse d'informations sur des violations des droits de l'homme commises dans le passé par des membres de la Police nationale haïtienne, à l'appui du processus de vérification des antécédents	Oui	

Coordination des réunions bimensuelles du groupe de travail sectoriel du Cadre de coopération intérimaire chargé de la police et de la sécurité	Oui	La MINUSTAH et le Secrétariat d'État à la sécurité publique ont coorganisé 6 réunions de donateurs au lieu des réunions bimensuelles du groupe de travail sectoriel du Cadre de coopération intérimaire, qui n'existe plus en application d'une décision du gouvernement élu.
En collaboration avec le Gouvernement, programme d'information multimédia sur les questions de maintien de l'ordre exécuté à l'échelon national et comprenant des émissions télévisées (180 minutes par mois), la production de prospectus (1 000 par mois) et d'affiches (1 000 par mois) et des émissions radiophoniques (720 minutes par mois)	232 834 1 014 50 2	Minutes par mois d'émissions télévisées Prospectus par mois Minutes par mois d'émissions radiophoniques Articles dans des médias locaux et internationaux, ainsi que sur le site Web de la MINUSTAH Informations sous forme de vidéoclips en ligne Il n'a pas été jugé nécessaire de produire des affiches.
Organisation, en coopération avec l'Inspection générale de la Police nationale haïtienne, d'activités de sensibilisation de la population pour promouvoir le fonctionnement continu d'une permanence téléphonique en vue de recueillir les plaintes de la population concernant des agissements répréhensibles de fonctionnaires des secteurs de la justice et de la police et de veiller à ce qu'ils fassent l'objet d'enquêtes, et conseils à ce sujet	Oui	La permanence téléphonique est fonctionnelle. L'installation d'une deuxième permanence téléphonique, destinée spécifiquement aux autorités haïtiennes, est en cours. En outre, la MINUSTAH a conçu et lancé une campagne de sensibilisation par les médias destinée à promouvoir une permanence téléphonique nationale au cours de laquelle elle a produit 20 affiches et posters, 20 000 prospectus et 5 500 autocollants, diffusé 114 minutes d'émissions radiophoniques, organisé des conférences de presse hebdomadaires et diffusé des communiqués de presse.

Réalisation escomptée 2.3 : réforme et renforcement institutionnel des systèmes judiciaire et pénitentiaire en Haïti

Indicateurs de succès prévus

Réduction du pourcentage de prisonniers en détention provisoire (80 %, contre 85 % en 2005/06 et 98 % en 2004/05)

Augmentation de 50 % du nombre d'affaires réglées dans le respect de la légalité (prisonniers relaxés, ou reconnus coupables et condamnés) (1 500 contre 1 000 en 2005/06 et 500 en 2004/05)

Indicateurs de succès effectifs

94 % des prisonniers étaient en détention provisoire. L'augmentation tient au nombre accru d'arrestations opérées à la faveur des opérations de sécurité accrues conduites par la Police nationale haïtienne et la MINUSTAH au cours de la période allant de décembre 2006 à mars 2007.

Le nombre de détenus et d'affaires a augmenté du fait de la multiplication des opérations de sécurité conduites par la Police nationale haïtienne, ce qui a retardé le traitement des affaires. En outre, le Ministère de la justice et de la sécurité publique ne disposait pas de données exactes permettant de vérifier le nombre d'affaires traitées.

Augmentation de 50 % du nombre d'agents des services pénitentiaires recrutés et ayant bénéficié d'une formation (300 contre 200 en 2005/06 et aucun en 2004/05)	200 agents des services pénitentiaires ont été recrutés en vue de suivre une formation à l'Académie de police. Les dossiers de 200 autres agents sont en cours d'examen. L'opération a été retardée par l'absence de personnel et l'insuffisance des ressources financières à la Direction de l'administration pénitentiaire, mais aussi par le manque de locaux à l'Académie de police. La formation du premier groupe d'agents a commencé en août 2007.	
<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Rapport annuel aux autorités haïtiennes, aux donateurs et aux autres partenaires intéressés sur le fonctionnement du système judiciaire	Non	Le rapport annuel n'a pas été établi du fait de l'absence de données exactes au Ministère de la justice et de la sécurité publique. En revanche, la MINUSTAH a établi à l'intention des autorités haïtiennes, des donateurs et des partenaires concernés 5 rapports intermédiaires et thématiques au lieu de 1 rapport annuel global.
Rapports trimestriels aux autorités haïtiennes, aux donateurs et aux autres partenaires intéressés sur des questions thématiques telles que la coopération entre la police et le secteur de la justice, l'administration de la justice et la défense et la promotion des droits des femmes	Non	La MINUSTAH a établi 5 rapports intermédiaires et thématiques (sur les procédures pénales, la police scientifique, le dispositif pénal, la force de police municipale et la comparution immédiate en matière pénale) à l'intention des autorités haïtiennes, des donateurs et des partenaires concernés au lieu de rapports trimestriels.
Avis aux autorités haïtiennes sur la réforme législative et les lois qui doivent être amendées et promulguées immédiatement (par exemple, celles concernant le Conseil supérieur de la magistrature, le statut des magistrats et l'École de la magistrature) ou qui doivent être rendues conformes à divers traités internationaux et instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme qui ont été ratifiés par Haïti (comme le Code pénal et le Code de procédure), et recommandations en vue de leur amendement et de leur promulgation d'urgence	Oui	Des conseils ont été donnés à l'occasion de réunions avec toutes les autorités politiques et judiciaires haïtiennes afin de faciliter l'adoption de 3 lois concernant l'indépendance de la justice. Les 3 projets de loi ont été adoptés par le Parlement en novembre 2007.
Encadrement de 20 procureurs, 20 juges d'instruction et 20 juges de première instance et conseils à leur intention sur tous les aspects de la procédure pénale, y compris l'application rapide de procédures régulières dans les affaires impliquant une détention prolongée	Oui	Des réunions se sont tenues chaque semaine dans les bureaux régionaux en vue d'encadrer 150 membres du personnel judiciaire dont le Procureur général, les juges et les magistrats du siège et leur donner des conseils. Des consultations ont également eu lieu dans le même but avec divers membres du personnel judiciaire.

Conseils aux associations juridiques, aux groupes de la société civile et aux organismes de défense des droits de l'homme sur les moyens de contrôler les procédures judiciaires et d'en rendre compte publiquement	Oui	Des réunions se sont tenues périodiquement avec des organisations non gouvernementales locales, de défense des droits de l'homme, de femmes, l'Ordre des avocats et des associations de protection des enfants.
Conseils aux organismes gouvernementaux compétents sur divers mécanismes permettant de lutter contre l'impunité, tels que le contrôle des antécédents des magistrats et la mise en place de mécanismes de justice provisoire tels qu'une Commission Vérité et réconciliation ou des tribunaux spéciaux pour les violations graves des droits de l'homme, etc.	Oui	Des réunions se sont tenues périodiquement avec le Ministère de la justice, des parlementaires et le Bureau du Procureur général.
Organisation de 6 stages de formation à l'intention de membres du personnel judiciaire sur les questions touchant la justice pénale	42	Nombre de stages de formation et de séminaires, dont 39 sessions à l'intention de membres du personnel judiciaire (juges de paix, procureurs, juges et greffiers), organisés sous les auspices de l'École de la magistrature en partenariat avec le National Center for State Courts et l'Organisation internationale de la Francophonie, et 3 séminaires sur la justice pour mineurs L'objectif a été dépassé parce qu'on a considéré que les stages de formation étaient prioritaires.
Conseils à la Police nationale haïtienne, aux procureurs et aux juges d'instruction sur l'amélioration du fonctionnement du système de justice pénale, notamment grâce à la participation à des réunions de coordination mensuelles entre la Police nationale haïtienne, les procureurs et les juges d'instruction	Oui	Des conseils et un appui technique ont été fournis quotidiennement aux membres du personnel judiciaire de 6 départements, au Doyen des tribunaux civils, aux juges, aux procureurs et à d'autres membres du personnel judiciaire dans divers domaines, notamment l'amélioration du fonctionnement et de l'efficacité du système judiciaire, ainsi qu'à la Police nationale haïtienne et aux acteurs responsables de l'application des normes internationales relatives aux droits de l'homme et des procédures juridiques en Haïti.
Mise au point, en coordination avec les autorités haïtiennes, d'un mécanisme national permettant de traiter les affaires de détention prolongée en attente	Oui	La Commission consultative sur la détention provisoire prolongée a été créée le 14 juin 2007. Elle fera des recommandations aux autorités haïtiennes concernant la libération immédiate de tous les détenus illégaux et l'accélération des procédures judiciaires relatives aux affaires de détention provisoire prolongée.
Conseils aux autorités haïtiennes et au Parlement sur la fourniture d'une aide juridictionnelle aux indigents dans le cadre d'un système convenu en la matière à l'échelon national	Oui	Des conseils concernant l'élaboration d'un plan national d'aide juridictionnelle ont été donnés au Gouvernement et à l'Ordre des avocats et un projet pilote d'aide juridictionnelle a été élaboré à Cap-Haïtien.

		En l'absence de législation sur l'aide juridictionnelle, le Parlement n'a pas bénéficié de conseils.
Réunions mensuelles avec des acteurs internationaux et nationaux, dont des organisations féminines et des organisations de protection de l'enfance, sur la réforme du système judiciaire et les questions pénitentiaires dans le contexte du groupe de travail sectoriel du Cadre de coopération intérimaire chargé de la justice et des droits de l'homme	Non	Ce forum n'ayant plus d'existence dans le contexte du Cadre de coopération intérimaire, suite à la décision prise par le gouvernement élu, le Ministère de la justice a créé 7 groupes de travail. La Mission a également participé activement à des réunions mensuelles sur les enfants en conflit avec la loi et aux travaux de comités restreints avec l'UNICEF.
Conseils aux autorités pénitentiaires sur la gestion et la sécurité des prisons, ainsi que sur les mécanismes d'audit et de transparence	Oui	Des conseils ont été donnés quotidiennement au Directeur des prisons et aux directeurs et directeurs adjoints d'établissements pénitentiaires sur la nécessité de maintenir un système pénitentiaire sûr et humain. Le personnel de la MINUSTAH en poste dans les régions a effectué des visites hebdomadaires dans les prisons locales pour apporter une aide et des conseils.
Mise au point d'un programme de formation spécialisée à l'intention de 300 nouveaux agents des services pénitentiaires	Oui	Le programme de formation destiné aux nouveaux agents des services pénitentiaires a été révisé et définitivement arrêté. Le manuel de formation de base des agents des services pénitentiaires a été soumis au Directeur des prisons pour exécution.
Organisation de 3 stages de formation de formateurs en vue du perfectionnement de 8 formateurs du système pénitentiaire	Non	Les stages ont été reportés en raison de la situation en matière de sécurité. Les responsables haïtiens désignés pour encadrer les stages ont été déployés dans les établissements pénitentiaires en vue de renforcer les effectifs et d'améliorer la sécurité. Les stages devraient être organisés en 2007/08.
Organisation de 3 stages de formation de formateurs en vue de l'orientation de 8 formateurs du système pénitentiaire	Non	Les stages ont été reportés en raison de la situation en matière de sécurité.
Organisation de 3 stages de formation de formateurs aux fonctions d'inspecteur et de superviseur à l'intention de 8 formateurs du système pénitentiaire	Non	Les stages ont été reportés en raison de la situation en matière de sécurité.
En coordination avec des membres de la société civile, campagne d'information destinée à mieux faire connaître les principes fondamentaux et les droits liés à l'administration de la justice et comprenant des	120 398 1	Minutes par mois d'émissions télévisées Minutes par mois d'émissions radiophoniques Documentaire vidéo en ligne

émissions télévisées (217 minutes par mois) et des émissions radiophoniques (250 minutes par mois), 30 communiqués radio pour encourager tous les Haïtiens à participer à la mise en place et au fonctionnement de leur système judiciaire, 2 courts métrages vidéo à l'intention des jeunes destinés à être diffusés à la télévision ou sur DVD, pour promouvoir le respect des droits de l'homme et de la justice	2 880	Minutes d'émissions dans 96 magazines radiophoniques
	18	Articles dans les journaux locaux
	15	Articles sur le site Web de la MINUSTAH
	8	Articles dans des médias locaux et internationaux
	1	Projet de sensibilisation organisé par une association locale de jeunesse dans les Gonaïves

Composante 3 : droits de l'homme

Réalisation escomptée 3.1 : progrès en matière de promotion et de protection des droits de l'homme en Haïti, en particulier en ce qui concerne les femmes et les enfants

Indicateurs de succès prévus	Indicateurs de succès effectifs	
Les institutions nationales de protection des droits de l'homme enregistrent tous les cas signalés de violation des droits de l'homme dans une base de données nationale (contre aucun en 2005/06 et 2004/05).	Aucune base de données nationale n'a été établie car les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux ne sont pas parvenus à un consensus sur les mécanismes de partage et de gestion de l'information. Les seuls progrès enregistrés concernent les critères de collecte des données.	
Augmentation de 20 % du nombre de cas de violation des droits de l'homme faisant l'objet d'une enquête par les institutions haïtiennes de protection des droits de l'homme (325 cas contre 270 en 2005/06 et 215 en 2004/05)	Aucune statistique globale des enquêtes ouvertes par les institutions haïtiennes de protection des droits de l'homme n'est disponible pour cette période.	
Produits prévus	Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre	Observations
Rapports mensuels aux autorités haïtiennes et aux partis politiques, aux organisations non gouvernementales internationales et locales et aux donateurs sur la situation en matière de droits de l'homme dans l'ensemble du pays	12	Rapports
1 rapport thématique sur des questions spécifiques en matière de droits de l'homme, en coopération avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et d'autres fonds, programmes et organismes des Nations Unies	1	Rapport sur la détention préventive
En coopération avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, conseils aux autorités haïtiennes sur les questions relatives aux droits de l'homme, notamment sur les enquêtes relatives aux violations de ces droits	Oui	Des conseils ont été donnés dans le cadre de réunions périodiques avec la Police nationale haïtienne (notamment les unités d'investigation et la police judiciaire) sur des cas individuels de violation des droits de l'homme.

Conseils à la Police nationale haïtienne sur la prise en compte des questions relatives aux droits de l'homme dans le cadre de la planification et de la mise en application des procédures de sélection des agents de police	Oui	Des conseils ont été donnés à l'Inspectorat général de la Police nationale haïtienne sur l'élaboration d'un module de formation pour les inspecteurs de police, comprenant notamment le rappel des principes internationaux relatifs aux droits de l'homme et des dispositions législatives haïtiennes en la matière.
	2	Des séances de formation pratique ont été organisées sur les droits de l'homme et les techniques d'investigation correspondantes à l'intention de 20 inspecteurs de l'Inspectorat général.
Conseils aux institutions nationales de protection des droits de l'homme sur la gestion d'une base de données nationale relative aux violations des droits de l'homme	Oui	Des conseils ont été donnés à l'Office de la protection du citoyen et à la Table de concertation nationale contre les violences faites aux femmes sur la collecte de l'information ainsi que la centralisation et la gestion de la base de données de l'Office.
Conseils aux autorités haïtiennes et coordination avec les donateurs sur la création de 10 centres d'accueil des femmes et des enfants victimes d'actes de violence	Oui	Sur la base des besoins observés, 21 cellules ont été créées dans les principaux postes de police du pays et dotées d'officiers de police spécialistes de l'accueil des victimes de violences familiales ou sexuelles, en lieu et place des 10 centres d'accueil prévus.
Organisation dans 3 départements de cours de recyclage sur les droits fondamentaux, y compris les droits des femmes et des enfants, à l'intention de 90 fonctionnaires des institutions de maintien de l'ordre (policiers, gardiens de prison et juges)	39	Des cours ont été organisés, dont 25 cours de recyclage sur les droits de l'homme dans 5 départements, à l'intention de 500 fonctionnaires des institutions de maintien de l'ordre (relevant notamment des autorités policières, pénitenciaires et judiciaires), 12 cours à l'intention de la Police nationale haïtienne et 2 cours à l'intention de la Brigade de protection des mineurs sur les droits des enfants. Chiffre plus élevé que prévu en raison de la priorité accordée à ces cours
Organisation dans 3 départements d'un programme de formation des formateurs sur les droits fondamentaux, y compris les droits des femmes et des enfants, à l'intention de 100 représentants d'organisations locales de défense des droits de l'homme	2	Des ateliers de formation des formateurs sur les droits de l'homme ont été organisés à l'intention de 63 représentants des organisations locales de défense des droits de l'homme et de la société civile dans 2 départements.
Conseils, en coordination avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, sur l'établissement de rapports à l'intention des responsables gouvernementaux	Oui	Des conseils ont été donnés au Ministère de la condition féminine sur la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et au

chargés de soumettre des rapports aux organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme

Organisation d'un stage de formation sur les enquêtes spéciales en cas de violation des droits de l'homme, y compris d'actes de violence contre les femmes, à l'intention de 30 membres de la Police nationale haïtienne et de 15 représentants d'organisations non gouvernementales locales

Non

Organisation de 2 stages de formation à l'intention des parlementaires sur la façon d'appliquer dans le domaine législatif les normes relatives aux droits fondamentaux, une attention particulière étant accordée aux droits des femmes et des enfants

1

Conseils aux autorités haïtiennes, en coordination avec les institutions locales et internationales de protection des droits de l'homme et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, sur l'élaboration d'un plan d'action national relatif aux droits fondamentaux, y compris les droits des femmes et des enfants

Non

Coordination des réunions mensuelles du groupe de travail sectoriel du Cadre de coopération intérimaire chargé de la justice et des droits de l'homme

Non

Renvoi de 60 cas individuels de violation des droits de l'homme aux mécanismes des Nations Unies dans le domaine des droits de l'homme, tels que les rapporteurs spéciaux et les groupes de travail du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, ainsi qu'à l'expert indépendant pour Haïti

100

Organisation, en coordination avec des partenaires locaux et les fonds, programmes et organismes des Nations Unies (en particulier le Fonds des Nations Unies pour la population, l'UNICEF et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture) de 3 journées internationales relatives aux droits de l'homme célébrées dans toutes les agglomérations importantes

4

Ministère des affaires sociales sur le rapport au Comité des droits de l'enfant.

Le Haut-Commissariat aux droits de l'homme n'a pas apporté le financement nécessaire à l'exécution du produit.

Stage de formation sur la protection des enfants et les droits des enfants a été organisé à l'intention de 12 membres du Parlement, en coopération avec l'UNICEF.

Le Haut-Commissariat aux droits de l'homme n'a pas apporté le financement nécessaire à l'organisation de l'autre stage de formation.

Bien que le principe d'un plan d'action national relatif aux droits fondamentaux ait été accepté par le Gouvernement, les organisations locales de défense des droits de l'homme se sont opposées à une participation internationale.

Le groupe de travail sectoriel chargé des droits de l'homme ne s'est pas réuni pendant l'exercice, sur décision du Gouvernement.

Ces cas ont été renvoyés devant l'expert indépendant pour Haïti, le Rapporteur spécial sur les droits de l'homme en Haïti et le Haut-Commissaire aux droits de l'homme.

Il s'agit de la Journée des droits de l'homme, la Journée internationale de la femme, la Journée internationale pour le soutien aux victimes de la torture et la Journée internationale de l'enfant.

Création, en coopération avec les autorités haïtiennes, les institutions de la société civile et l'UNICEF, d'un réseau national d'appui à la mise en place d'un mécanisme de suivi, d'établissement de rapports et de vérification concernant les cas de recrutement d'enfants par des groupes armés et de violation des droits des enfants dans les situations de conflit armé	Non	La création d'un réseau national est en cours. En attendant, un réseau national pour les sévices sexuels et les viols dans un contexte de violence armée, considéré comme prioritaire par la Mission, a été créé. En outre, le groupe d'étude de l'équipe de pays des Nations Unies sur le suivi et l'établissement de rapports concernant les violations des droits des enfants dans les situations de conflit armé a été créée en juin 2007 sous la supervision du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général et du représentant de l'UNICEF dans le pays.
Suivi de la situation des enfants dans les conflits armés et établissement de rapports à ce sujet à l'intention du Conseil de sécurité et des États Membres, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, et notamment la résolution 1612 (2005) du Conseil de sécurité	3	Des rapports sur la situation des enfants dans les conflits armés ont été établis à l'intention du Groupe de travail du Conseil de sécurité sur les enfants et les conflits armés; et une base de données a été créée sur les violations des droits des enfants touchés par les conflits armés.
Lancement, en coordination avec des partenaires nationaux et internationaux, d'un programme national d'éducation et de sensibilisation aux droits de l'homme tenant compte des sexospécificités, au moyen notamment d'émissions télévisées (435 minutes par mois) et radiophoniques (500 minutes par mois), d'affiches (1 000 par mois), de prospectus (1 000 par mois) et de représentations théâtrales (5 par mois)	495 501 1 083 83	Minutes par mois d'émissions télévisées Minutes par mois d'émissions radiophoniques sur des stations spécialisées Affiches par mois Prospectus par mois Le nombre de prospectus a été inférieur aux prévisions parce qu'ils n'ont pas été jugés nécessaires. Les représentations théâtrales ont été remplacées par :
	5	Ateliers sur les droits fondamentaux, en particulier ceux des femmes, à l'intention de 600 participants
	20	Bannières par mois
	633	Tee-shirts par mois
	417	Brochures par mois
	8	Articles publiés sur le site Web de la MINUSTAH
	6	Articles publiés dans les journaux internationaux et locaux (fiche descriptive)
	3	Clips vidéo en ligne à l'occasion de la Journée internationale de la femme

Composante 4 : coordination de l'aide humanitaire et des activités de développement**Réalisation escomptée 4.1** : amélioration de la situation humanitaire et progrès en matière de relèvement économique et de réduction de la pauvreté en Haïti*Indicateurs de succès prévus*

Amélioration de l'indice de développement humain (48 %, contre 47 % en 2005/06 et 46 % en 2004/05)

Augmentation de 19 % du taux d'emploi dans les groupes socioéconomiques les plus pauvres (160 000 mois de travail, contre 134 000 en 2005/06 et 101 000 en 2004/05)

Création de 10 comités départementaux et de 69 comités communaux de planification préalable aux catastrophes et d'atténuation de leurs effets (contre 8 comités départementaux et 39 comités communaux en 2005/06 et 4 comités départementaux et 19 comités communaux en 2004/05)

Indicateurs de succès effectifs

Réalisé. L'indice de développement humain était de 48,2 % pour la période.

Environ 98 700 mois de travail ont été créés parmi les groupes socioéconomiques les plus pauvres, soit une augmentation de 400 % par rapport au chiffre effectif de 19 800 mois en 2005/06.

9 comités départementaux et 81 comités communaux de planification préalable aux catastrophes et d'atténuation de leurs effets ont été créés.

*Produits prévus**Produit(s) exécuté(s) :**oui/non ou nombre**Observations*

Conseils aux autorités haïtiennes sur le passage du Cadre de coopération intérimaire à l'élaboration d'une stratégie de lutte contre la pauvreté fondée sur les objectifs de développement du Millénaire, en passant par la révision du Cadre de coopération intérimaire et de l'établissement d'un document intérimaire de stratégie pour la réduction de la pauvreté

Oui

Des conseils ont été donnés dans le cadre de réunions avec les autorités haïtiennes, notamment le Premier Ministre, et des responsables du Ministère de la planification et du Ministère des finances. En outre, des conseils ont été donnés dans le cadre de conférences de donateurs internationaux et de réunions mensuelles de donateurs.

Participation aux réunions périodiques du groupe des donateurs pour aider à coordonner l'action internationale dans le contexte du Cadre de coopération intérimaire et de mobiliser des fonds supplémentaires en vue de son application

Oui

Des réunions mensuelles ont été tenues avec le groupe des donateurs élargi et des réunions bihebdomadaires ont eu lieu avec le Comité exécutif des donateurs afin d'améliorer la coordination de l'aide.

Conseils aux responsables haïtiens sur la création de 3 comités de coordination départementaux

Oui

Des conseils ont été donnés dans le cadre de réunions périodiques avec le Ministère de la planification et de la coopération extérieure. Des tables de concertation départementales ont été créées dans les 10 départements.

Conseils aux 3 comités de coordination départementaux sur la planification, la coordination et la fourniture d'une aide de base dans le domaine humanitaire et dans celui du développement	Oui	Des conseils ont été donnés dans le cadre de réunions périodiques avec les 10 tables de concertation départementales et avec le Ministère de la planification aux échelons central et départemental.
Rapports d'évaluation conjoints trimestriels établis par des missions d'évaluation de la situation humanitaire effectuées en coopération avec les fonds, programmes et organismes des Nations Unies et des organisations non gouvernementales, en particulier dans des zones d'accès difficile	4 8	Rapports Missions conjointes d'évaluation de la protection accordée aux groupes vulnérables
Mise en service d'un centre de gestion de l'information, y compris un site Web spécial, sur la situation humanitaire des groupes vulnérables et diffusion d'informations aux organisations d'aide humanitaire, aux autorités haïtiennes et aux donateurs	Non	Une antenne du Bureau de la coordination des affaires humanitaires a été créée en juillet 2006 et a exécuté ce produit.
Réunions mensuelles avec les organismes, fonds et programmes des Nations Unies, les donateurs, la société civile et les autorités locales, sur les plans d'aide humanitaire et de développement et l'accès des femmes à l'aide humanitaire et à l'aide au développement	Non	Une antenne du Bureau de la coordination des affaires humanitaires a été créée en juillet 2006 et a exécuté ce produit.
Organisation de 10 ateliers (un par département) sur la gestion des catastrophes naturelles à l'intention des autorités locales et des organisations d'aide humanitaire	10	Ateliers ont été organisés en coopération avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et du PNUD.
Fourniture aux autorités haïtiennes, en coopération avec les organismes des Nations Unies et les organisations non gouvernementales, de conseils sur l'élaboration de stratégies visant à aider les populations affectées par des catastrophes naturelles et des catastrophes provoquées par l'homme, notamment des conseils post-traumatiques	Oui	Des conseils ont été donnés aux comités départementaux de gestion des catastrophes et aux conseillers techniques du Gouvernement.
Fourniture aux autorités haïtiennes, en coopération avec les organismes des Nations Unies et les organisations non gouvernementales, de conseils sur l'élaboration de stratégies nationales transparentes et faisant appel à la participation pour lutter contre la propagation du VIH/sida, notamment dans les prisons, et parmi les membres de la Police nationale haïtienne, des anciens groupes armés et de la population civile	Oui	Des conseils ont été donnés, en coopération avec le groupe thématique de l'équipe de pays des Nations Unies sur le VIH/sida, au sujet de l'élaboration du plan stratégique national multisectoriel de lutte contre le VIH/sida (2007-2011).

		En outre, organisation, en collaboration avec Family Health International, d'une formation d'animateur pour les questions relatives au VIH à l'intention de 100 officiers de la Police nationale haïtienne dans 4 départements et renforcement des capacités de 26 personnes touchées par le VIH/sida
Création, en coordination avec l'équipe de pays des Nations Unies et les autorités haïtiennes, d'un plan d'intervention des Nations Unies en cas d'urgence, coordonné avec le plan d'intervention national	Oui	Le plan d'intervention établi en juillet 2006 a été revu et mis à jour en juin 2007 avec la participation des organismes des Nations Unies et d'organisations non gouvernementales internationales et en coordination avec le plan d'intervention national du Gouvernement, en vue de renforcer et d'appuyer les mesures nationales.
Programme d'information à l'échelle du pays sur l'aide humanitaire et le développement, notamment au moyen d'émissions télévisées (435 minutes par mois), d'émissions radiophoniques (500 minutes par mois), de prospectus (1 000 par mois), d'affiches (1 000 par mois) et de représentations théâtrales (5 par mois)	165	Minutes par mois d'émissions télévisées
	646	Minutes par mois d'émissions radiophoniques
	8 333	Prospectus par mois
	1 250	Affiches par mois
	6	Ateliers d'appui au programme de gestion des catastrophes du PNUD
	1 667	Brochures par mois
	1 250	Affiches par mois
	33	Tee-shirts par mois
	33	Articles publiés sur le site Web de la MINUSTAH traitant de questions humanitaires et de développement
	14	Articles dans la presse internationale et locale
	3	Reportages vidéo en ligne sur les questions écologiques et les activités humanitaires
		Le nombre de minutes par mois d'émissions télévisées a été inférieur aux prévisions et le nombre de prospectus nettement supérieur en raison des besoins opérationnels de la Mission.
		Aucune représentation théâtrale n'a été organisée car elles ont été jugées inutiles.

Organisation de 2 séminaires de sensibilisation à l'intention d'une centaine de journalistes locaux, notamment des femmes, sur le Cadre de coopération intérimaire et les questions d'aide humanitaire et de développement	8	Séminaires ont été tenus dont, 5 sur les catastrophes naturelles à l'intention de 133 participants, 1 sur les questions écologiques à l'intention de 60 participants, 1 sur les questions écologiques à l'intention de 25 participants et 1 sur les questions humanitaires et le développement à l'intention de 82 participants.
--	---	--

Composante 5 : appui

Réalisation escomptée 5.1 : fourniture à la Mission d'un appui logistique et administratif efficace et rationnel

Indicateurs de succès prévus	Indicateurs de succès effectifs
Réduction de 15 % du nombre d'accidents mettant en cause des véhicules appartenant aux Nations Unies (327 accidents contre 385 en 2005/06 et 453 en 2004/05)	On a dénombré 424 accidents mettant en cause des véhicules pendant l'exercice, soit une diminution de 1,4 % par rapport au chiffre effectif de 430 accidents en 2005/06. Le nombre élevé d'accidents est imputable au plus grand nombre de permis de conduire délivrés (4 527 entre janvier et juin 2007 contre 3 120 en 2006), à la détérioration des routes, à l'absence de toutes routes pavées hors des grandes agglomérations, à l'inexistence de la réglementation routière et à la non-application du code de la route, à l'insuffisance de la signalisation routière et au mauvais état de marche des véhicules locaux.
Accroissement de 6 % du temps de bon fonctionnement des systèmes informatiques (90 % contre 85 % en 2005/06 et 80 % en 2004/05)	Temps de bon fonctionnement des systèmes informatiques de 97 % (contre un taux réel de 99 % en 2005/06)
Accès accru aux services médicaux (24 heures/7 jours par semaine) contre 8 heures/5 jours par semaine en 2005/06 et en 2004/05)	Accès aux services médicaux 10 heures par jour, 6 jours par semaine, en raison des difficultés rencontrées dans le recrutement d'administrateurs sur le plan national pour pourvoir les postes de médecin fonctionnaire
Respect de 50 % des normes environnementales du Département des opérations de maintien de la paix et d'Haïti	Réalisé. Respect de 83 % des normes environnementales
Réduction de 7,35 dollars du coût moyen d'un transfert bancaire	Réduction de 7,10 dollars du coût moyen d'un transfert bancaire
Produits prévus	Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre Observations

Amélioration des services

Installation sur tous les véhicules de l'ONU de livres de bord sur le kilométrage et la consommation de carburant	Oui	Installation du système de suivi sur 830 véhicules, à l'exception des engins de manutention et autres véhicules spécialisés
---	-----	---

		Des anneaux d'alimentation en carburant (éléments constitutifs du système de suivi du carburant) ont été installés sur 830 véhicules de l'ONU et 1 653 véhicules appartenant aux contingents; 20 points de distribution devraient être installés d'ici à juin 2008.
Mise en place de systèmes de gestion en réseau et de redondances dynamiques pour suivre et diagnostiquer les erreurs dues à l'arrêt des systèmes informatiques et améliorer la connectivité	Oui	Les systèmes mis en place visent à assurer la continuité des opérations, à diagnostiquer les erreurs dues à l'arrêt des systèmes informatiques et à améliorer la connectivité.
Fourniture de services médicaux 24 heures sur 24 et 7 jours par semaine au siège de la Mission (Port-au-Prince) et dans les 3 sièges régionaux (Gonaïves, Les Cayes et Cap Haïtien)	Non	Accès aux services médicaux seulement 10 heures par jour, 6 jours par semaine, en raison des difficultés rencontrées dans le recrutement d'administrateurs sur le plan national pour pourvoir les postes de médecin fonctionnaire
Mise en place d'un programme relatif au respect des normes environnementales	Oui	Le programme relatif au respect des normes environnementales a été mis en place et des inspections ont été menées régulièrement (2 fois par semaine) dans 30 des 32 sites sélectionnés pendant l'exercice.
Installation d'un système de transfert électronique de fonds	Oui	Le système de transfert électronique de fonds a été installé en septembre 2006.
Militaires, personnel de police et personnel civil		
Relève d'un effectif moyen de 7 500 militaires, 1 000 membres d'unités de police constituées et 897 membres de la police civile	6 779 999 732	Militaires (effectif moyen) Membres d'unités de police constituées (effectif moyen) Membres de la police civile (effectif moyen)
		Le nombre de militaires a été inférieur aux prévisions en raison de la réduction de l'effectif autorisé (7 200 contre 7 500) et du déploiement tardif des contingents fournis par certains pays.
		Le nombre d'officiers de la police civile a été inférieur aux prévisions en raison de la nécessité de remplacer un grand nombre de policiers ne disposant pas des qualifications requises par la Mission et des retards pris dans le déploiement du fait de la mise en place d'un processus de sélection plus strict en juillet 2006.

Vérification, surveillance et inspection de tout le matériel appartenant aux contingents et des éléments de soutien autonome afférents à 7 500 militaires et 1 000 membres d'unités de police constituées	124 305	Rapports de vérification afférents à un effectif moyen de 6 779 militaires et 999 membres d'unités de police constituées Inspections, dont 2 inspections initiales, 256 inspections mensuelles/périodiques, 46 inspections opérationnelles et 1 inspection finale
Entreposage et fourniture de rations et livraison en gros de l'eau pour un effectif moyen de 7 500 militaires et 1 000 membres d'unités de police constituées dans 25 emplacements	Oui	Pour un effectif moyen de 6 779 militaires et 999 membres d'unités de police constituées dans 29 emplacements
Administration des contrats d'un effectif moyen comprenant 510 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 1 072 fonctionnaires recrutés sur le plan national et 189 Volontaires des Nations Unies	445 743 177	Fonctionnaires recrutés sur le plan international (effectif moyen) Fonctionnaires recrutés sur le plan national (effectif moyen) Volontaires des Nations Unies (effectif moyen) Les chiffres ont été inférieurs aux prévisions en raison du taux de vacance élevé parmi le personnel civil.
Mise en place d'un programme concernant la conduite et la discipline à l'intention de l'ensemble des militaires, des membres d'unités de police et du personnel civil, y compris la formation, la prévention, la surveillance et les mesures disciplinaires	Oui	En ce qui concerne la formation, des réunions d'information ont été tenues à l'intention de toutes les nouvelles recrues concernant les politiques, les programmes et les mécanismes de communication de l'information en place et on a mis en place une formation préalable au déploiement pour les contingents militaires et les membres d'unités de police constituées. En ce qui concerne la prévention, un réseau de coordonnateurs a été mis en place afin d'aider à créer un environnement défavorable à l'exploitation et aux abus sexuels et on a mis en œuvre un programme expérimental de prévention visant à identifier les zones à risque pour l'exploitation et les abus sexuels et à prendre les mesures de prévention voulues. En ce qui concerne le suivi, une unité chargée de patrouiller sur la voie publique a été créée. En collaboration avec le Ministère de la condition féminine, une campagne de sensibilisation a été lancée sur la politique de l'ONU en matière de lutte contre l'exploitation et les abus sexuels.

Installations et infrastructures

Entretien de 40 locaux utilisés par du personnel militaire ou des unités de police constituées et 68 utilisés par les membres de la police et le personnel civil des Nations Unies à Port-au-Prince et dans 10 districts et appui à l'entretien de 50 locaux loués conjointement utilisés par les membres de la police des Nations Unies	60 77 29	Locaux utilisés par du personnel militaire (51) et des unités de police constituées (9) Locaux utilisés par la police (39) et le personnel civil (38) des Nations Unies Locaux loués conjointement utilisés par les membres de la police des Nations Unies et la Police nationale d'Haïti Le nombre plus élevé que prévu de locaux utilisés par le personnel militaire et civil s'explique par un changement dans le concept des opérations, qui a entraîné la mise en place de postes de contrôle et de centres de résistance pour garantir une présence militaire dans toutes les zones à risque, et par le déploiement d'unités ou de compagnies dans les zones isolées. Le nombre moins élevé que prévu de locaux loués conjointement s'explique par le fait que la Police nationale d'Haïti n'a fourni que 29 des 50 sites prévus.
Entretien des services d'assainissement pour l'ensemble des locaux, y compris l'évacuation des eaux usées, le ramassage et l'évacuation des ordures conformément au protocole sur l'environnement	Oui	215 fosses septiques ont été entretenues dans tous les lieux de déploiement et les eaux usées ont été collectées et évacuées conformément aux normes du Département de l'appui aux missions.
Exploitation et entretien de 152 groupes électrogènes appartenant à l'ONU et administration d'un contrat pour une centrale clefs en main pour l'approvisionnement en électricité de toutes les installations de la Mission	128 56	Groupes électrogènes appartenant à l'ONU Groupes électrogènes loués Le nombre moins élevé que prévu de groupes électrogènes appartenant à l'ONU s'explique par l'absence de moyens, humains notamment, pour faire fonctionner et entretenir les groupes électrogènes d'une capacité supérieure à 250 kVA, ce qui a obligé la Mission à louer des groupes électrogènes de forte capacité. Par ailleurs, la Mission a loué des groupes électrogènes supplémentaires à titre temporaire pour remédier aux retards imprévus survenus dans la conclusion d'un contrat d'alimentation en électricité et pour répondre aux besoins en électricité de lieux sensibles, tels que Cité Soleil. Le premier de 2 contrats pour une centrale électrique clefs en main, conclu en avril 2007, est actuellement dans sa phase de mise en œuvre.

Entretien de 31 sources d'approvisionnement en eau, 9 stations de purification de l'eau appartenant à l'ONU et d'une usine d'embouteillage	31	Sources d'approvisionnement en eau
	10	Groupes d'épuration des eaux par osmose inverse appartenant à l'ONU
	1	Usine d'embouteillage
Entretien, amélioration et rénovation de 365 kilomètres de route et de 7 ponts, d'infrastructures d'aviation/navigation sur 30 sites d'atterrissage pour hélicoptères, dont 8 pouvant être utilisés la nuit, et de 8 installations portuaires et quais		Le nombre plus élevé que prévu de groupes d'épuration des eaux par osmose inverse appartenant à l'ONU s'explique par la nécessité d'assurer à l'état-major de la brigade brésilienne un approvisionnement fiable et ininterrompu en eau potable.
	117	Kilomètres de route
	2	Ponts
	0	Installation portuaire
	3	Sites d'atterrissage pour hélicoptères
	1	Site d'atterrissage pouvant être utilisé la nuit.
Développement de moyens SIG (système d'informations géographiques), mise à jour de 25 fichiers, création de 8 fichiers en coopération avec les autorités locales, fabrication de 2 000 cartes et développement d'une cartothèque basée sur le Web		Le nombre moins élevé que prévu d'activités relatives aux infrastructures s'explique par le fait que les ressources ont été principalement utilisées pour mettre en place des points de contrôle et des centres de résistance, compte tenu de la fragilité de la situation en matière de sécurité.
	20	Le nombre moins élevé que prévu de sites d'atterrissage pour hélicoptères et de sites d'atterrissage pouvant être utilisés la nuit s'explique par le nombre de sites qui avaient besoin d'être entretenus ou remis en état.
	15	Fichiers gérés
	4 540	Fichiers créés
		Cartes
		Compte tenu de l'appui à apporter lors des élections nationales, les activités ont porté sur la création de nouveaux fichiers et de cartes plutôt que sur la gestion des bases de données.
		Le développement d'une cartothèque basée sur le Web est en cours; les travaux sont achevés à 50 % et la préparation initiale de cartes compatibles avec l'Intranet est terminée. Les retards s'expliquent par le taux élevé de renouvellement des officiers d'état-major détachés auprès du groupe chargé de la gestion du système d'information géographique et par la difficulté à trouver du personnel d'appui qualifié pouvant être recruté sur le plan national.

Installation de systèmes de protection contre les incendies dans 15 emplacements	Non	Aucun système de protection contre les incendies n'a été installé, une évaluation détaillée en matière de sécurité incendie devant être réalisée au préalable par le Département de la sûreté et de la sécurité concernant les emplacements situés à l'extérieur de Port-au-Prince. À titre de mesure provisoire, la Section du génie a installé des extincteurs et des détecteurs de fumée dans 11 lieux où la Mission est déployée.
Transports terrestres		
Exploitation et entretien de 921 véhicules dans 9 garages	942	Véhicules entretenus dans 10 garages
Service quotidien de navette, 7 jours par semaine, pour 350 utilisateurs (personnel international et national, Volontaires des Nations Unies, membres de la police civile et officiers)	Oui	Le service de navette transporte en moyenne 622 passagers par jour (personnel international et national, Volontaires des Nations Unies, membres de la police civile des Nations Unies et officiers d'état-major). Le nombre de passagers a été plus élevé que prévu en raison de la multiplication des déplacements entre les différents bureaux sur tout le territoire d'Haïti et entre les états-majors de la Mission, la base de soutien logistique et le dépôt logistique, les lieux de déploiement de la police nationale d'Haïti, et les prisons et les lieux de mise en œuvre de programmes de proximité pour lutter contre la violence. Par ailleurs, le personnel n'étant pas autorisé à utiliser les moyens de transport publics, il a fallu multiplier les services de navette pour répondre aux besoins quotidiens du personnel, afin qu'il puisse vaquer à ses occupations professionnelles et personnelles.
Transports aériens et sécurité aérienne		
Gestion et exploitation de 9 hélicoptères militaires et 2 hélicoptères civils et d'un avion dans 3 emplacements	6	Hélicoptères militaires
	4	Hélicoptères civils
	1	Avion
		Dans 4 emplacements Nombre moins élevé que prévu d'hélicoptères militaires et nombre plus élevé d'hélicoptères civils en raison de la mise hors service de 3 hélicoptères militaires par suite de problèmes techniques et de leur remplacement par 2 hélicoptères civils

Création d'une installation d'observation et de prévision météorologiques dans 7 emplacements	Non	Le savoir-faire technique nécessaire à la mise en œuvre de ce projet n'était pas disponible. Un accord est en cours de négociation avec l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI).
Fourniture 24 heures sur 24 d'un appui aux opérations aériennes, y compris la recherche, le sauvetage et les vols de nuit	Oui	Un appui est également fourni aux opérations militaires spéciales, aux évacuations sanitaires et aux vols de nuit.
Transmissions		
Gestion et exploitation d'un réseau de communication composé d'une station terrienne principale à Port-au-Prince et de 22 sites éloignés, ainsi que de 22 réseaux téléphoniques PABX, et d'un réseau de communication radio numérique UHF composé de 1 800 postes de radio portatifs, de 550 radios mobiles et de 80 stations fixes, d'un réseau de communication radio bidirectionnel UHF/HF composé de 18 répéteurs, 24 stations fixes, 603 radios mobiles (UHF et HF) et 827 postes portatifs (UHF)	17	Sites éloignés
	28	Réseaux téléphoniques PABX
	1 817	Postes de radio portatifs (système multiplex)
	3	Radios mobiles (système multiplex)
	104	Stations fixes comprenant celles du système multiplex (4), stations fixes HF (48) et stations fixes classiques UHF (52)
	44	Répéteurs classiques UHF, comprenant 18 répéteurs et 26 commutateurs à barres croisées
	1 220	Radios mobiles, y compris radios mobiles classiques UHF (910) et radios mobiles HF pour véhicules (310)
	2 201	Postes de radio portatifs classiques UHF
Informatique		
Gestion d'un réseau local pour 22 emplacements, de 1 633 ordinateurs de bureau, 535 ordinateurs portables, 741 imprimantes et 102 serveurs	1 801	Ordinateurs de bureau
	406	Ordinateurs portables
	741	Imprimantes
	112	Serveurs
	22	Emplacements
		Le nombre d'ordinateurs de bureau a été plus élevé que prévu en raison de la révision du coefficient standard d'ordinateurs de bureau par membre de la police des Nations Unies, qui est passé de 3,0 à 2,0, la police étant déployée dans davantage d'endroits à cause des conditions de sécurité.
		Le nombre d'ordinateurs portables a été moins élevé que prévu du fait des retards intervenus dans la remise en état des portables défectueux du fait des délais d'approvisionnement.
		Le nombre de serveurs a été moins élevé que prévu en raison de l'existence de serveurs de secours pour assurer le relais des serveurs en place.

Services médicaux

Exploitation et gestion de 24 centres de consultation de niveau 1, d'un centre médical de niveau 2, d'un centre médical de niveau 3 et d'un centre médical de niveau 4 fournissant des services médicaux 24 heures sur 24 à tout le personnel de la Mission ainsi qu'au personnel d'autres organismes des Nations Unies en cas d'urgence	24 1 1 1	Centres de consultation de niveau 1 (19 appartenant aux contingents et 5 à l'ONU) Centre médical de niveau 2 (appartenant aux contingents) Centre médical de niveau 3 (commercial) Centre médical de niveau 4 (commercial)
Établissement d'un laboratoire central à Port-au-Prince et de services de laboratoire de base dans les 3 régions	1 3	Laboratoire central à Port-au-Prince Laboratoires de base dans les régions
Gestion de moyens d'évacuation sanitaire par voie aérienne et terrestre dans toute la zone de la Mission pour tout le personnel des Nations Unies, notamment l'évacuation stratégique par voie aérienne du centre médical de niveau 1 vers le centre médical de niveau 2 et du centre médical de niveau 2 vers le centre médical de niveau 3 ou 4	Oui	113 évacuations sanitaires (56 internes et 57 externes) effectuées vers des centres de niveau 2 et 3
Exploitation et gestion de moyens de conseil et de dépistage volontaire et confidentiel du VIH pour tout le personnel	Oui	1 243 tests de dépistage volontaire et confidentiel effectués
Programme de sensibilisation au VIH à l'intention de tout le personnel, notamment par la diffusion de l'information entre collègues	Oui	20 séances de sensibilisation réalisées à Port-au-Prince et dans les régions pour tout le personnel de la Mission

Sécurité

Services de sécurité 24 heures sur 24 pour le personnel international de la Mission, notamment pour assurer la protection des hauts fonctionnaires, ainsi que des installations des Nations Unies et des sites de résidence	Oui	
Enquêtes menées, conjointement avec d'autres composantes de la Mission, sur les incidents et accidents mettant en cause du personnel des Nations Unies ou des biens de la Mission	1 154 1 914	Enquêtes menées concernant divers incidents et le matériel appartenant aux contingents Enquêtes menées concernant les accidents de la route et les incidents mineurs (424), ainsi que le matériel appartenant aux contingents (1 490)
Mise en œuvre et mise à jour du plan de sécurité	Oui	Le plan de sécurité en Haïti du Département de la sûreté et de la sécurité a été mis en œuvre dans toutes les régions dans la zone de la Mission. Une révision du plan est en cours pour le mettre en conformité avec les nouvelles directives du Département en matière de présentation et de contenu.

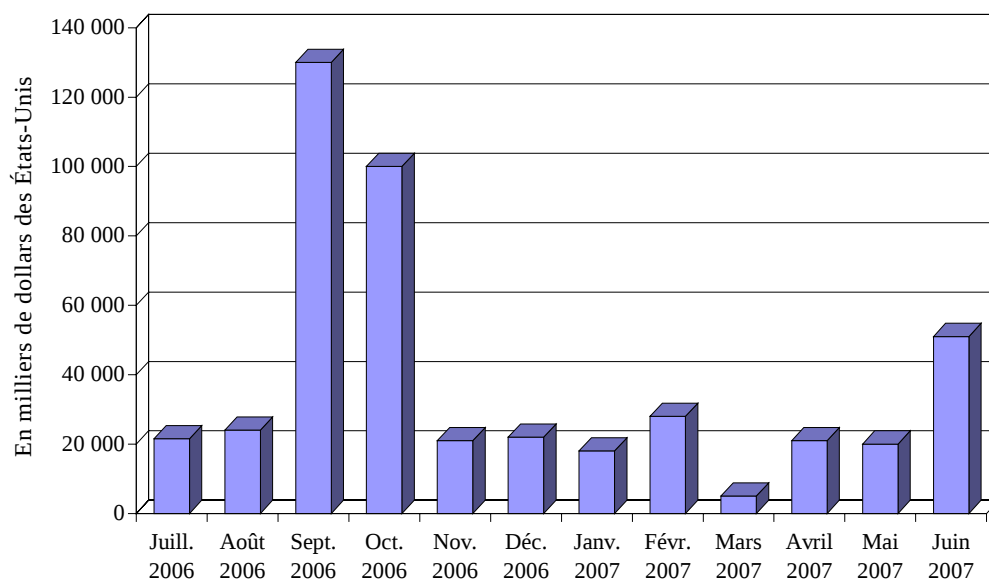
III. Exécution du budget

A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007.)

Catégorie de dépenses	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écarts	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	—	—	—	—
Contingents	191 211,9	176 231,8	14 980,1	7,8
Police civile	47 836,6	42 697,5	5 139,1	10,7
Unités de police constituées	26 967,7	27 441,9	(474,2)	(1,8)
Total partiel	266 016,2	246 371,2	19 645,0	7,4
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	75 864,3	70 187,1	5 677,2	7,5
Personnel recruté sur le plan national	15 375,4	15 843,5	(468,1)	(3,0)
Volontaires des Nations Unies	7 457,3	8 511,8	(1 054,5)	(14,1)
Total partiel	98 697,0	94 542,4	4 154,6	4,2
Dépenses opérationnelles				
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	3 785,2	4 062,1	(276,9)	(7,3)
Personnel fourni par des gouvernements	—	—	—	—
Observateurs électoraux civils	—	—	—	—
Consultants	84,5	133,4	(48,9)	(57,9)
Voyages	969,5	1 180,7	(211,2)	(21,8)
Installations et infrastructures	43 087,4	64 300,7	(21 213,3)	(49,2)
Transports terrestres	8 563,2	9 262,8	(699,6)	(8,2)
Transports aériens	25 378,4	18 231,7	7 146,7	28,2
Transports maritimes ou fluviaux	192,0	239,3	(47,3)	(24,6)
Transmissions	20 430,0	23 882,0	(3 452,0)	(16,9)
Informatique	4 678,9	5 639,7	(960,8)	(20,5)
Services médicaux	6 079,4	5 351,0	728,4	12,0
Matériel spécial	3 788,3	3 233,9	554,4	14,6
Fournitures, services et matériel divers	5 427,1	5 559,5	(132,4)	(2,4)
Projets à effet rapide	2 030,0	2 029,7	0,3	0,01
Total partiel	124 493,9	143 106,5	(18 612,6)	(15,0)
Total brut	489 207,1	484 020,1	5 187,0	1,1
Recettes provenant des contributions du personnel	9 398,7	9 313,5	85,2	0,9
Total net	479 808,4	474 706,6	5 101,8	1,1
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	—	—	—	—
Total	489 207,1	484 020,1	5 187,0	1,1

B. Schéma des dépenses mensuelles



8. Le montant élevé des dépenses en septembre et octobre 2006 est essentiellement imputable aux remboursements effectués aux pays qui fournissent des contingents et des unités de police constituées au titre du coût des contingents et des unités de police constituées, du matériel appartenant aux contingents et du soutien logistique autonome des contingents militaires et des unités de police constituées.

C. Autres recettes et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Intérêts créditeurs	5 269,9
Recettes diverses ou accessoires	383,6
Ajustements sur exercices antérieurs	(3,8)
Réduction ou annulation d'engagements d'exercices antérieurs	28 944,5
Total	34 594,2

D. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
Matériel majeur	
Contingents	31 124,9
Unités de police constituées	5 160,2
Total partiel	36 285,1
Soutien logistique autonome	
Installations et infrastructures	15 061,0
Transmissions	6 108,3
Services médicaux	4 092,7
Matériel spécial	3 233,9
Total partiel	28 495,9
Total	64 781,0

<i>Facteurs approuvés pour la Mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
A. Facteurs applicables à la zone de la Mission			
Contraintes du milieu	1,1	1 ^{er} juin 2004	—
Usage opérationnel intensif	1,3	1 ^{er} juin 2004	—
Acte d'hostilité ou abandon forcé	1,0	1 ^{er} juin 2004	—
B. Facteurs applicables aux pays d'origine			
Différentiel de transport	0,25-5,75		

E. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur effective</i>
Accord sur le statut des forces ^a	3 170
Contributions volontaires en nature (non budgétisées)	—
Total	3 170

^a Montant estimatif de la valeur locative des terrains et bâtiments mis à la disposition de la Mission par le Gouvernement.

IV. Analyse des écarts¹

	<i>Écart</i>	
Contingents	14 980,1 dollars	7,8 %

9. Le solde inutilisé s'explique essentiellement par le fait que les effectifs militaires moyens (6 779 hommes) ont été moindres que prévu au budget (7 500 hommes, compte tenu d'un abattement de 2 % pour délais de déploiement) : il y a eu un retard dans le déploiement des contingents et le Conseil de sécurité a décidé par sa résolution 1702 (2006) de ramener les effectifs militaires de 7 500 à 7 200 hommes. Le fait que les effectifs moyens ont été moindres que prévu a entraîné une diminution des remboursements au titre du coût des contingents et des frais de voyage ainsi que des remboursements au titre du matériel appartenant aux contingents. Par ailleurs, il y a eu moins d'incidents qui ont fait des morts ou des blessés parmi les militaires. Le solde inutilisé a été en partie annulé par les remboursements effectués aux pays fournissant des contingents au titre des rations afférentes aux exercices antérieurs et par les coûts imprévus relatifs au déploiement du matériel appartenant aux contingents, pour lequel aucun crédit n'avait été inscrit au budget, la Mission ayant prévu que le déploiement du matériel appartenant aux contingents serait achevé en 2005/06.

	<i>Écart</i>	
Police des Nations Unies	5 139,1 dollars	10,7 %

10. Le solde inutilisé s'explique essentiellement par le fait que les effectifs moyens de la police (732 hommes) ont été moindres que prévu au budget (897 hommes, compte tenu d'un abattement de 10 % pour délais de déploiement), d'où les économies réalisées au titre des indemnités de subsistance et des frais de voyage en raison du nombre moins élevé que prévu de déplacements réalisés. Par ailleurs, aucun incident n'a provoqué de dommages corporels ou de décès imputables au service parmi les membres de la police des Nations Unies. Le solde inutilisé a été en partie annulé par les coûts afférents au déploiement de spécialistes des questions pénitentiaires en application de la résolution 1702 (2006) du Conseil de sécurité.

	<i>Écart</i>	
Unités de police constituées	(474,2 dollars)	(1,8%)

11. Les dépenses supplémentaires s'expliquent essentiellement par le fait que le personnel de police (999 hommes) a été déployé presque intégralement par rapport à ce qui était prévu au budget (1 000 hommes, compte tenu d'un abattement de 2 % pour délais de déploiement), d'où les dépenses supplémentaires engagées pour couvrir les remboursements aux pays qui fournissent des unités de police constituées, le nombre plus élevé de voyages réalisés, ainsi que l'augmentation du coût des rations. Les dépenses supplémentaires ont été en partie compensées par les

¹ Le montant des écarts est exprimé en milliers de dollars des États-Unis. Sont analysés les écarts (augmentation ou diminution) d'au moins 5 % ou 100 000 dollars des États-Unis.

économies réalisées au titre des indemnisations en cas de décès ou d'invalidité et au titre des remboursements à effectuer aux pays qui fournissent des unités de police constituées en ce qui concerne le matériel majeur, ce matériel étant parfois inutilisable.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan international	5 677,2 dollars	7,5 %

12. Le solde inutilisé s'explique essentiellement par le fait que le pourcentage de postes vacants s'est établi à 13 %, contre 10 % prévu au budget, en raison du taux élevé de renouvellement du personnel. Ce solde a été en partie annulé par l'introduction d'un nouveau barème des traitements du personnel recruté sur le plan international, par l'augmentation de la prime de risque, qui est passée de 1 000 à 1 300 dollars par mois à compter du 1^{er} janvier 2007, et par l'augmentation des dépenses effectives afférentes aux contributions du personnel.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan national	(468,1)	(3,0 %)

13. Les dépenses supplémentaires s'expliquent essentiellement par l'introduction d'un nouveau barème des traitements des agents des services généraux recrutés sur le plan national, qui est entré en vigueur le 1^{er} juin 2006 (barème révisé à nouveau au 1^{er} juin 2007) et des administrateurs recrutés sur le plan national, lequel est entré en vigueur le 1^{er} juin 2007. Par ailleurs, la Mission a recruté 386 vacataires pour assurer des services d'appui, notamment pour ce qui est des transports terrestres, des services de nature générale et du contrôle des mouvements. Les dépenses supplémentaires ont été en partie compensées par les économies réalisées du fait que le pourcentage des postes vacants a été supérieur aux prévisions : 44 % pour les administrateurs recrutés sur le plan national (contre 25 %) et 29 % pour les agents des services généraux (contre 5 %).

	<i>Écart</i>	
Volontaires des Nations Unies	(1 054,5)	(14,1 %)

14. Les dépenses supplémentaires sont essentiellement imputables à l'augmentation de l'allocation de prédépart, de la prime d'installation, de l'indemnité de réinstallation, de l'assurance maladie et de la prime de risque, qui est passée de 400 à 520 dollars au 1^{er} janvier 2007, et aux mesures prises à compter de mars 2007 pour assurer la sécurité au domicile et installer un éclairage de sécurité afin de répondre aux normes minimales de sécurité opérationnelle applicables au domicile.

	<i>Écart</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	(276,9)	(7,3 %)

15. Les dépenses supplémentaires sont principalement imputables à l'introduction d'un nouveau barème des traitements des agents des services généraux recrutés sur le plan national, qui est entré en vigueur le 1^{er} juin 2006 (barème révisé à nouveau

au 1^{er} juin 2007), et des administrateurs recrutés sur le plan national, lequel est entré en vigueur le 1^{er} juin 2007. Par ailleurs, 66 postes supplémentaires temporaires (13 agents recrutés sur le plan international, 12 administrateurs recrutés sur le plan national et 41 agents des services généraux recrutés sur le plan national) ont été approuvés dans le cadre de l'appui aux élections, ainsi qu'un poste temporaire supplémentaire de chef adjoint de la police civile (D-1) chargé de soutenir la réforme de la Police nationale d'Haïti. La Mission a recruté en moyenne 36 vacataires, qui ont prêté un concours opérationnel pendant les élections. Les dépenses supplémentaires ont été en partie compensées par les économies réalisées du fait que les pourcentages de postes vacants ont été supérieurs à ceux qui étaient prévus au budget : 77 % pour les administrateurs recrutés sur le plan national (contre 25 %) et 14 % pour les agents des services généraux (contre 5 %).

	<i>Écart</i>	
Consultants	(48,9)	(57,9 %)

16. Les dépenses supplémentaires s'expliquent essentiellement par le recrutement de 26 professeurs de langues (français, anglais, espagnol et créole) chargés de former tout le personnel de la Mission, contre 17 inscrits au budget.

	<i>Écart</i>	
Voyages	(211,2)	(21,8 %)

17. Les dépenses supplémentaires sont principalement imputables à l'augmentation du nombre des déplacements effectués par la police des Nations Unies à l'intérieur de la zone de la Mission pour sélectionner les membres de la Police nationale d'Haïti dans le cadre de l'aide apportée au processus en cours de restructuration et de création d'une force nationale de police, et à l'augmentation du nombre des déplacements pendant les élections. Les dépenses supplémentaires ont été en partie compensées par les économies réalisées en raison de la diminution du nombre des voyages effectués par les hauts responsables de la Mission et les membres de la police des Nations Unies dans les pays qui fournissent du personnel de police afin de les aider dans leurs efforts de recrutement.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructures	(21 213,3)	(49,2 %)

18. Les dépenses supplémentaires s'expliquent essentiellement par les facteurs suivants : a) création de 19 nouveaux locaux, 4 en remplacement de ceux qui étaient fournis à certains contingents à titre gracieux et 15 pour l'installation d'un nouveau bataillon et la réinstallation de plusieurs contingents, et création de nouveaux centres de résistance militaires et de centres tactiques, d'où l'augmentation des coûts afférents aux services de construction, au matériel d'entretien, à l'acquisition de préfabriqués et à la location de locaux; b) retards intervenus dans l'exécution du nouveau contrat d'alimentation en électricité, d'où les dépenses supplémentaires relatives à l'achat de carburant pour groupes électrogènes, la Mission ayant continué à s'alimenter en électricité au moyen des groupes électrogènes; et c) retards intervenus dans la passation des marchés en ce qui concerne l'installation de

décharges sanitaires, de sorte que la Mission a dû confier l'évacuation des déchets à des entreprises commerciales, ce qui a entraîné des coûts supplémentaires. Les dépenses supplémentaires ont été en partie compensées par les économies réalisées au titre du soutien autonome, en raison des effectifs militaires moyens moindres que prévu, et au titre des coûts des services, compte tenu des retards intervenus dans la conclusion d'un nouveau contrat d'alimentation en électricité (l'approvisionnement en électricité auprès des fournisseurs locaux a donc été moins important que prévu).

	<i>Écart</i>	
Transports terrestres	(699,6)	(8,2 %)

19. Les dépenses supplémentaires sont essentiellement imputables à l'achat de 3 camions de pompiers afin de se conformer aux normes de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et de permettre ainsi aux aéroports de la MINUSTAH de demeurer opérationnels ainsi qu'au règlement de factures en souffrance (achat de 6 dépanneuses) remontant à l'exercice précédent. Les dépenses supplémentaires ont été en partie compensées par les économies réalisées au titre de la consommation de carburants et de lubrifiants et des pièces détachées, la Mission ayant confié certains services de réparation et d'entretien à des entreprises locales et les contrats passés avec celles-ci disposant qu'elles remplacent les pièces défectueuses.

	<i>Écart</i>	
Transports aériens	7 146,7	28,2 %

20. Le solde inutilisé s'explique essentiellement par le fait qu'il y a eu des retards dans l'achat de services météorologiques et de lutte contre l'incendie, en raison de la non-disponibilité du savoir-faire technique nécessaire pour cerner l'ampleur des travaux à effectuer (ce savoir-faire doit être fourni dans le cadre d'un accord de services de gestion qui est en cours de négociation avec l'OACI pour l'exercice 2007/08). Par ailleurs, 3 hélicoptères militaires ont été hors service pendant une période assez longue à cause de problèmes techniques et ont dû être remplacés par la suite par 2 hélicoptères commerciaux. Le solde inutilisé a été en partie annulé par les dépenses supplémentaires engagées au titre des carburants et des lubrifiants en raison de la hausse du prix du carburant aviation (1,07 dollar le litre contre 1 dollar le litre dans les prévisions budgétaires), et de la constitution et de l'entretien d'une réserve de carburant pour 45 jours.

	<i>Écart</i>	
Transports maritimes ou fluviaux	(47,3)	(24,6 %)

21. Les dépenses supplémentaires sont essentiellement imputables à l'approvisionnement en diesel et en essence de la Garde côtière haïtienne pour qu'elle puisse effectuer des patrouilles maritimes conjointes avec la MINUSTAH.

	<i>Écart</i>	
Transmissions	(3 452,0)	(16,9 %)

22. Les dépenses supplémentaires sont essentiellement imputables aux éléments ci-après : a) la mise en place de 13 centres de transmission fonctionnant 24 heures sur 24 (contre 9 prévus au budget) afin de couvrir complètement la zone de la Mission; b) le recours à 7 vacataires supplémentaires recrutés sur le plan international chargés d'assurer les transmissions dans l'ensemble de la zone de la Mission et de fournir un appui en la matière; et c) l'achat de matériel radio perfectionné pour étendre à l'ensemble du pays le champ de radiodiffusion de la Mission. Les dépenses supplémentaires ont été en partie compensées par les économies réalisées au titre du soutien autonome en raison des effectifs militaires moyens moindres que prévu et du fait de la réduction des services d'information découlant de l'annulation de la radiodiffusion de certains programmes sur les stations de radio locales.

	<i>Écart</i>	
Informatique	(960,8)	(20,5 %)

23. Les dépenses supplémentaires sont essentiellement imputables aux éléments ci-après : a) l'achat d'ordinateurs et de matériel connexe supplémentaires pour appuyer le personnel supplémentaire déployé à l'occasion des élections, les 54 membres supplémentaires de la police des Nations Unies et les 16 spécialistes des questions pénitentiaires affectés en application de la résolution 1702 (2006) du Conseil de sécurité; et b) le développement des services informatiques du fait du recrutement de 4 vacataires supplémentaires (recrutés sur le plan international) chargés des services informatiques dans les nouveaux lieux de déploiement de la Mission, et de l'appui à fournir en la matière.

	<i>Écart</i>	
Services médicaux	728,4	12,0 %

24. Le solde inutilisé s'explique essentiellement par les économies réalisées au titre du soutien autonome du fait des effectifs militaires moyens moindres que prévu.

	<i>Écart</i>	
Matériel spécial	554,4	14,6 %

25. Le solde inutilisé s'explique essentiellement par les économies réalisées au titre du soutien autonome du fait des effectifs militaires moyens moindres que prévu.

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériel divers	(132,4)	(2,4 %)

26. Les dépenses supplémentaires sont essentiellement imputables à l'achat de matériel de sport pour améliorer les conditions de vie du personnel civil et à la perte de change découlant de l'affaiblissement du dollar des États-Unis. Les dépenses supplémentaires ont été en partie compensées par les économies réalisées au titre de l'achat d'uniformes, de drapeaux et de vignettes, ainsi que de l'achat de panoplies de protection du personnel, les stocks de l'exercice précédent n'étant pas épuisés.

V. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre

27. En ce qui concerne le financement de la MINUSTAH, il conviendrait que l'Assemblée générale se prononce sur :

a) L'affectation du reliquat du solde inutilisé de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007, soit 5 187 000 dollars;

b) L'affectation du montant correspondant aux autres recettes et ajustements relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2007, qui s'élève à 34 594 200 dollars, et comprend les intérêts créditeurs (5 269 900 dollars) et les recettes diverses ou accessoires (383 600 dollars), ainsi que les économies résultant de la réduction ou de l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs (28 944 500 dollars), compensées par les ajustements sur exercices antérieurs (3 800 dollars).